Neuchâtel — No 253 (8 pages) Un numéro 15 centimes Lundi 30 octobre 1950

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	26.—	13.20	6.70	2.40
ETRANGER:	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

212me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., locaux 20.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Quelques considérations sur le budget fédéral pour 1951

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Mardi dernier, après avoir approuvé le projet de budget pour 1951 le Conseil fédéral publiait un bref communiqué donnant les chiffres les plus importants et quelques commentaires.

La presse a reçu maintenant le message détaillé adressé aux Chambres, de sorte qu'il est possible de donner quelques renseignements complémentaires.

Rappelons d'abord que le projet dont les Chambres s'occuperont dès le 4 décembre prochain dépend encore du vote populaire sur le régime transitoire des finances fédérales. Si les citoyens et les Etats l'acceptent, le déficit présumé serait de 321 millions, qui pourrait être réduit à 207 millions, grâce à un excédent de revenus du budget concernant les variations de la fortune. En revanche, si le souverain dit non, ce sera un trou de 741 millions, diminué des 121 millions provenant des variations de la fortune.

Cette différence s'explique aisément, car une décision négative priverait la Confédération d'une série de ressources fiscales considérables. Au lieu des 890 millions que lui vaudraient, selon les estimations officielles, le régime transitoire elle devrait se contenter de 426 millions. Et encore, dans cette somme figurent pour 270 millions des impôts qui, normalement, auraient dû être payés cette année mais qui ne seront encaissés que l'an prochain. Déduction faite de ces reliquats, les impôts « constitutionnels », ceux que la Confédération a le droit de percevoir en vertu de dispositions régulièrement en vigueur, ne produisent que 160 millions environ. C'est dire que, faute de mesures sévères — qu'on ne pourrait prendre probablement qu'en recourant, une fois de plus, au droit de nécessité — la situation s'aggraverait considérablement encore en 1952.

D'où l'importance du vote du 3 décembre prochain pour la situation financière du pays. Je citerai d'ailleurs plus loin les considérations du Conseil fédéral à ce propos.

~~~

Pour l'instant, voyons quelques postes des dépenses, parmi les plus lourds sur lesquels d'ailleurs la décision du 3 décembre n'aura que peu d'effets.

Je ne dis rien ici du budget militaire. Le Conseil fédéral y consacre un chapitre dans son message, mais ce qu'on peut y lire ne nous apprend rien de plus que l'exposé fort détaillé qu'a fait aux Chambres M. Kobelt, il y a moins de trois semaines. Je rappelle que l'armée aura besoin l'an prochain d'une somme de 720 millions. La Suisse doit aussi, on le voit, payer un pesant tribut à la dangereuse politique des régimes totalitaires qui continuent de faire peser sur le monde la menace qu'on espérait éliminer en abattant Hitler et ses satellites.

Quant aux dépenses pour le personnel, elles sont en légère augmentation, puisqu'elles passent de 212 à 220 millions, auxquels il faut ajouter les 25 millions et demi pour les assurances et les autres mesures de prévoyance.

Pourtant, on prévoit de réduire l'effectif, dans l'administration centrale, de 236 unités encore.

Nombreux seront ceux qui estimeront trop lente la « démobilisation administrative ». Avec 21,066 fonctionnaires les bureaux disposent encore d'un personnel à peu près deux fois plus nombreux qu'avant la guerre, malgré une diminution de 8500 unités environ depuis 1944.

Mais, non seulement, il est difficile de renvoyer des employés alors que de toutes parts se multiplient les appels à l'intervention accrue de la Confédération dans le domaine économique et social et que la plupart des grandes associations professionnelles réclament sans cesse de nouvelles mesures de protection. Dans bien des cas encore, les autorités doivent tenir compte de la situation professionnelle de ses agents.

Lors du débat sur le programme financier, le président de la Confédération, M. Petitpierre, le rappelait incidemment : il serait plus aisé de réduire l'effectif du personnel si, quatre fois sur cinq, lorsque l'administration signifie son congé à un employé engagé provisoirement, le chef de service voire le chef du département n'était pas en butte aux sollicitations d'un parlementaire dont l'intéressé a su se faire un protecteur.

Les subventions sont portées au budget pour une somme de 226 millions soit six millions seulement de moins qu'en 1950. Mais on peut prévoir déjà que des demandes de crédits supplémentaires viendront, en cours d'exercice, compenser très largement cette modeste diminution.

Aussi, le Conseil fédéral constate-t-il que « la tendance à demander des subsides à la Confédération est encore très prononcée ».

Dans le tableau des bénéficiaires, c'est l'agriculture qui vient en tête avec 96 millions, si l'on fait abstraction des 167 millions versés à l'assurance vieillesse et survivants.

~~~

En face de dépenses aussi considérables, la Confédération doit pouvoir compter sur des ressources à peu près correspondantes. C'est pourquoi nous persistons à regretter l'échec du projet financier rejeté le 4 juin dernier et qui assurait des recettes aussi élevées, à quelques millions près, que le régime transitoire sur lequel le peuple se prononcera dans cinq semaines.

G. P.

(Lire la suite en 7me page)

ECHOS DU MONDE

Plus de 2 litres de médicaments par an...

Sous le régime du Service national de santé, aux destinées duquel préside M. Aneurin Bevan, les médecins d'Angleterre et du Pays de Galles ont prescrit, en 1949, suffisamment de médicaments pour que chaque membre de la population en reçoive en moyenne un demi-gallon, soit deux litres et quart, rapporte l'hebdomadaire « Medical Research ».

Ce journal relève que, selon les statistiques officielles, des ordonnances au « nombre énorme » de 201 millions ont été données aux patients du Service national de la santé, l'année dernière.

A la question : « Qu'est-ce que l'on a bien pu en faire ? », le ministre de la santé aurait déclaré, en plaisantant — toujours selon la presse médicale — qu'il était convaincu que la majeure partie avait été jetée à l'évier.

Hommage à M. Churchill

Un vieux colonel danois, âgé de 80 ans, s'est présenté à l'ambassade britannique de Copenhague, ayant à la main un petit paquet adressé à M. Winston Churchill, qui fut récemment l'hôte d'honneur du Danemark. Ce paquet contenait ses décorations.

« Je désire les lui donner : il est un homme si merveilleux ! » déclara le vieux guerrier.

Puis le lieutenant-colonel Hans Peter Hjort, en traitement à l'hôpital militaire, se retira, bien droit et d'une démarche martiale.

Les médailles ont été remises l'après-midi même à M. Churchill.

ENCORE UNE AGRESSION EN EXTRÊME-ORIENT

Les troupes communistes chinoises marchent sur Lhassa, la capitale du Thibet

Elles n'auraient encore engagé aucun combat avec l'armée régulière du dalaï-lama

CALCUTTA, 30 (A.F.P.) — Les troupes communistes chinoises qui envahissent le Thibet et qui marchent sur Lhassa, par la route des caravanes Jyekundo - Nakchuka - Lhassa, la plus facile, ont déjà dépassé Tashiv-Gompa, déclarent des correspondances datées de Kalimpong.

La localité de Tashiv-Gompa se trouve à plus de 160 km. de la base d'opération principale des communistes, à Iyekundo.

La colonne qui a atteint Tashiv-Gompa est l'une de quatre colonnes qui envahissent le Thibet, précise le correspondant qui ajoute qu'une autre de celles-ci, également partie de Jyekundo pousse également vers Lhassa par Riwoche. Cependant, cette deuxième colonne, qui tente de déborder la forteresse thibétaine de Chando, est encore à plusieurs jours de marche de Riwoche.

Les deux autres colonnes qui se préparent pour une offensive à partir du sud-est dont les objectifs immédiats seraient les villes de Markham-Gartok et de Draya, se concentrent sur Antuntze, à 140 km. plus au nord.

La forteresse de Chando investie ?

KALIMPONG (Bengale), 30 (Reuter). — Un négociateur thibétain, arrivé de Lhassa, a déclaré que « des troupes populaires thibétaines » commandées par des communistes chinois, ont avancé de 160 km. entre Nakchouko et Lhassa et investi la forteresse de Chando, dont la forte garnison est ainsi bloquée et ne pourra pas participer à la défense de la capitale. Il a ajouté que, parties de Jyekoundo comme elles, d'autres troupes marchaient sur Riwoche, ville de commerce, près de la frontière.

Toujours selon cet homme, elles n'ont encore engagé aucun combat avec l'armée régulière du Thibet et il n'est guère vraisemblable que celle-ci puisse offrir quelque résistance, ces « troupes populaires » se présentant au nom d'un lama dissident, Panchen, qui se trouverait actuellement dans le couvent de Koumboum, dans l'ouest de la Chine.

Ce même personnage a dit encore qu'il n'y avait pas de troupes chinoises proprement dites à l'intérieur du Thibet.

Vers une nouvelle attaque chinoise ?

CALCUTTA, 30 A.F.P.). — Suivant des nouvelles en provenance de Kalimpong, on craint que les troupes communistes chinoises cantonnées dans la province de Sin Kiang, n'envahissent à leur tour le Thibet par sa frontière occidentale afin de s'emparer de la station d'émission radio de Rudock. En effet, le temps se prête actuellement aux opérations militaires dans cette région, les chutes de neige étant encore peu abondantes, tandis que les rivières sont basses, car leurs sources sont déjà gelées.

On ne s'attend pas que les Thibétains livrent des batailles rangées, mais plutôt qu'ils adoptent la tactique des guérillas qu'ils employèrent déjà avec succès lors de la guerre sino-thibétaine de 1912-1918.

Enfin, toujours selon des nouvelles parvenues de Kalimpong, les autorités communistes chinoises ont déjà nommé un négociant thibétain, Kesang Derge, au poste de gouverneur de la partie de la province de Sin Kiang, que la Chine et le Thibet se disputent et qui se trouvait jusqu'à présent sous contrôle thibétain. Il a pour adjoint un autre Thibétain, Chago Tobden, surnommé le « vautour », ancien chef de bande qui passerait bientôt commandant en chef des « forces de libération » La tête du « vautour », lequel s'est échappé il y a quelques années de la prison de Lhassa, est mise à prix au Thibet.

Un appel au Conseil de sécurité...

LA NOUVELLE-DELHI, 29 (Reuter). — Selon les milieux bien informés de la Nouvelle-Delhi, le gouvernement thibétain a demandé que la question de l'agression chinoise soit posée immédiatement devant le Conseil de sécurité. Le gouvernement indien examine actuellement la demande thibétaine. Les milieux ajoutent que l'Inde n'entreprendra aucune démarche concrète avant d'avoir reçu une réponse du gouvernement communiste chinois à la note qu'il lui a remise vendredi.

... et au gouvernement indien ?

LA NOUVELLE-DELHI, 29 (Reuter). — Les milieux généralement bien informés de la Nouvelle-Delhi ont déclaré que le gouvernement thibétain s'est adressé au gouvernement indien pour demander de l'aide en face de l'invasion menaçante des armées communistes chinoises.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Pour accélérer la fin des opérations

Des forces américaines débarquent sur la côte nord-est de la Corée

Le communiqué de Mac Arthur signale un raidissement des Nord-Coréens

TOKIO, 29 (Reuter). — Des unités de la 7me division d'infanterie américaine ont débarqué dimanche à Iwon, à environ 280 kilomètres au nord de Wonsan, sur la côte nord-est de Corée. Les opérations amphibies se sont déroulées sans rencontrer de résistance.

Les troupes de la 7me division d'infanterie américaine qui ont débarqué à Iwon, dimanche, forment les avant-gardes d'une force de 27,000 hommes.

Des détachements sud-coréens, surmontant une faible résistance, sont entrés dans le port de Songju. Sur l'aile occidentale du front, des avions américains ont parachuté près de Chosan, à trois kilomètres du fleuve frontière Yalou, des vivres et des carburants. Chosan est aux mains de la 6me division américaine. Les voies de ravitaillement conduisant à cette ville ont été coupées par les Nordistes à Ongjon. Plus à l'ouest, une brigade des forces du Commonwealth britannique ont rompu le barrage placé sur la route de Pakchon - Chongju et a avancé jusqu'à quatre-vingts kilomètres de la frontière mandchoue.

L'aviation américaine a attaqué des chars et des véhicules nordistes à Chongju. Les reconnaissances aériennes ont montré que les troupes nordistes se dirigent toutes sans exception vers la frontière mandchoue.

Le second débarquement amphibie

TOKIO, 29 (A.F.P.) — Le communiqué du Q.G. du général Mac Arthur donne les détails suivants sur le débarquement de dimanche matin à Iwon : C'est le second débarquement amphibie sur la côte nord-est de la Corée au cours des quatre derniers jours. Il a débuté sur une étroite plage éloignée de moins de soixante mètres de la route côtière le long de laquelle la division « Capitol » s'était avancée quatre jours auparavant.

Les premières troupes à toucher terre appartenaient à la 7me division d'infanterie. Elles furent saluées à leur arrivée par le général David Barr, qui avait débarqué deux heures plus tôt. Le vice-amiral Thackrey était chargé des opérations navales.

Les troupes n'ont rencontré aucune opposition de la part de l'ennemi et les tanks ont pu être alignés sur la plage en ordre de parade. Les munitions étaient elles aussi soigneusement rangées. Pendant tout le temps qu'a duré le débarquement, des avions d'un porte-avions ont survolé le théâtre des opérations pour prêter main forte en cas de besoin, alors que les dragueurs de mines avaient auparavant patrouillé toute la région.

La guérilla sévit

WASHINGTON, 29 (A.F.P.) — Une lutte acharnée de guérilla se déroule derrière le front américain en Corée au sud même du 38me parallèle, immobilisant deux corps d'armée, a révélé un porte-parole du département de la défense.

Le 3me corps coréen et le 9me corps américain ont, en effet, a précisé le porte-parole, été chargés de mener cette lutte contre les guérilleros ; le corps coréen comprend la 11me division d'infanterie et le 1er groupe « antiguérilleros ». Ce sont de petites unités indépendantes de choc d'environ huit cents hommes qui luttent contre les guérilleros.

Le 9me corps américain comprend la 25me division d'infanterie ainsi que diverses unités de choc.

Pas de preuve d'une intervention chinoise

TOKIO, 29 (A.F.P.) — « Nous n'avons aucune preuve de l'intervention ouverte en Corée de la part des communistes chinois », a déclaré hier le porte-parole du G.Q.G. du général Mac Arthur.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Quelques soldats de l'armée chinoise de Mao-Tse-Toung. On est frappé par leur extrême jeunesse.

LA SUÈDE EN DEUIL

Le roi Gustave V est décédé hier

Le prince héritier Gustave-Adolphe sera proclamé roi cet après-midi sous le nom de Gustave VI

STOCKHOLM, 29 (A.F.P.). — Le roi Gustave V de Suède est décédé dimanche matin, à 8 h. 35.

L'annonce officielle de la mort

STOCKHOLM, 29 (A.F.P.). — D'une voix entrecoupée de sanglots, le speaker de la radio suédoise a lu un message du maréchal du royaume, Ekeberg, annonçant que le roi Gustave V vient de mourir dans le calme. Ce message, daté de 9 heures, est la première annonce publique par laquelle le peuple suédois a appris la mort de son souverain.

Cependant, les premières éditions spéciales des journaux de Stockholm commençaient à paraître, portant en première page, encadrés de noir, de grands portraits du roi défunt.

Le roi Gustave V

La vie du plus vieux souverain du monde

PARIS, 29 A.F.P.). — C'est une des figures internationales les plus populaires, en même temps qu'un des derniers liens qui rattachent le monde contemporain à un lointain passé, qui vient de disparaître avec le roi Gustave V de Suède, descendant du maréchal français Bernadotte. A l'époque des premiers chemins de fer, le 16 juin 1858, au château de Droittingholm, Gustave V avait été tenu sur les fonts baptismaux par une ex-fiancée de Napoléon Ier.

Fils d'Oscar II de Suède et de la reine Sophie, née princesse de Nassau, le jeune prince avait reçu une éducation démocratique à l'école communale de Beskow. Ses études supérieures à l'Université d'Upsala terminées, il accomplit un tour d'Europe qui lui fit connaître de nombreuses personnalités politiques.

En septembre 1881, il épousa, à Carlsruhe, la princesse Victora de Bade. De ce mariage naquirent trois fils dont deux sont encore vivants : le prince héritier Gustave-Adolphe, qui lui succède, et le prince Guillaume, duc de Sudermanie.

C'est en 1907 que Gustave V succéda à son père. En politique intérieure, il se consacra à la démocratisation des institutions suédoises et fut l'ami personnel des leaders socialistes-démocrates Branting et Hanssen.

Gustave V venait régulièrement passer quelques semaines à Paris et sur la Côte d'Azur. Grand sportif, champion amateur de tennis, qui avait rencontré les plus grands professionnels, il maniait encore la raquette avec dextérité jusqu'à un âge avancé.

Dans le domaine public, il avait montré un infatigable attachement à ses devoirs et, passé 90 ans, il lisait encore le discours du trône en ouvrant la session du parlement suédois.

Le roi Georges V vient de s'éteindre au château de Drottningham, des suites d'une bronchite chronique qui durait depuis quinze ans et dont les crises s'étaient multipliées ces derniers mois.

Agé de 92 ans, 4 mois, il était le plus vieux souverain du monde.

Le prince Gustave-Adolphe sera proclamé roi cet après-midi

Le prince Gustave-Adolphe sera proclamé roi cet après-midi. Conformément à la tradition, le gouvernement ne se réunit pas un dimanche.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Le prince héritier Gustave-Adolphe

Vers un commandement allié unifié en Allemagne occidentale

FRANCFORT, 29 (Reuter). — On rapporte de source militaire française que les plans en vue d'établir un commandement unique des forces alliées en Allemagne occidentale est sur le point d'être terminé.

De même source, on déclare qu'un bataillon français a été transféré à Ulm, en zone américaine, ce qui doit être le début d'un groupement des forces occidentales en Allemagne. Les forces des trois puissances seraient organisées en détachements de combat. La France, qui a eu jusqu'ici trois divisions en Allemagne, en aura six. Les premiers renforts formés de spahis de couleur et d'autres unités nord-africaines seraient déjà arrivés dans la région de Mayence-Bingen.

Les conditions de M. Adenauer pour un éventuel réarmement

BONN, 29 (D.P.A.). — Le chancelier Adenauer a déclaré que si la République fédérale doit former un contingent de troupes pour l'armée américano-européenne, elle ne le fera que sur une base d'égalité avec les autres contingents. C'est la condition « sine qua non » de la participation de l'Allemagne occidentale.

Le zloty polonais s'aligne sur le rouble

LONDRES, 29 (Reuter). — Selon une information de l'agence polonaise de presse, la Pologne introduira l'étalon-or lundi prochain. Le zloty aura une valeur égale au rouble-or fixé le 28 février de cette année, c'est-à-dire que les deux monnaies auront une valeur égale à celle de 0,222168 gramme d'or pur.

Le parlement polonais a voté samedi l'arrêté relatif au nouvel étalon. Un autre arrêté interdit la possession de monnaies étrangères, de pièces d'or, d'or et de platine.

Les salaires et les prix seront revisés sur la base de trois nouveaux zlotys contre 100 anciens. On pourra retirer un zloty contre 100 anciens.

Un nouvel avion pour la bombe atomique

Il peut atterrir sur le pont des porte-avions

WASHINGTON, 30 (A.F.P.) — Les gros bombardiers d'attaque de la marine du type « AJ-1 », capables de transporter la bombe atomique, peuvent, dès maintenant, atterrir sur le pont des porte-avions de la flotte des Etats-Unis.

C'est ce que l'amirauté américaine a annoncé jeudi matin, précisant que le « AJ-1 », le dernier des appareils agréés par l'aéronautique navale, est un bombardier de dix-sept tonnes dont la vitesse dépasse 550 km./h. Il est propulsé par deux moteurs ordinaires à piston sous les ailes et un moteur à réaction à l'arrière du fuselage.

Trois hommes forment son équipage

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHATEL

Pénurie de logements

Vu l'arrêté du Conseil fédéral du 15 octobre 1948/8 février 1946 instituant des mesures contre la pénurie de logements, partiellement abrogé et modifié par l'arrêté du Conseil fédéral du 23 décembre 1949 restaurant la liberté d'établissement, nous rappelons à Messieurs les PROPRIÉTAIRES ET GÉRANTS d'immeubles l'arrêté du Conseil d'Etat du 15 septembre 1950, art. 10 et suivants.

Ils voudront bien s'assurer avant la signature d'un bail que l'intéressé est bien au bénéfice d'une AUTORISATION DE LOUER UN LOGEMENT A NEUCHATEL. Tous les permis de domicile délivrés ne portant pas de restriction sont valables pour un logement.

L'arrêté du Conseil communal du 16 mai 1947 (obligation d'annoncer les logements, les locaux industriels et commerciaux) reste toujours en vigueur.

Neuchâtel, le 30 octobre 1950.

BUREAU DU LOGEMENT.

IMMEUBLES

A vendre, à la Chaux-de-Fonds,

bel immeuble

d'angle, excellent rapport. Urgent. Adresser offres écrites à C. N. 252 au bureau de la Feuille d'avis.

CHALET

A vendre à Portalban 1600 m² de terrain avec arbres fruitiers. Chalet complètement agencé. — Eau et cuisson électrique. Adresser offres écrites à T. A. 253 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

A louer, à monsieur sérieux,

jolie chambre

avec tout confort, chauffage central. Demander l'adresse du No 216 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, au mois, chambres meublées, tout confort, au centre. S'adresser tél. 5 17 68.

Belle chambre, 50 fr. Sablons 31 en haut à gauche.

Dans maison ordonnée, belle chambre meublée à louer à monsieur sérieux ayant situation stable. — Ecrire à L. S. 218 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre pour jeunes gens sérieux. Rue de l'Hôpital 20, 2me.

A louer jolie chambre meublée, bien exposée. — S'adresser: Côte 146, Neuchâtel.

Jolie chambre près de la gare à louer tout de suite à monsieur. Demander l'adresse du No 199 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre-studio, tout confort. Faubourg de la gare 13, 2me.

Chambre, 15 novembre, à employé de bureau sérieux. Soleil, vue, central, bains. Tél. 5 41 89.

A louer une

jolie chambre

à jeune homme sérieux. S'adresser : Parcs 2, 1er, à gauche. Tél. 5 58 73.

Bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement à la Feuille d'avis de Neuchâtel pour le prix de

* Fr. 5.20 jusqu'au 31 décembre 1950

* Biffer ce qui ne convient pas.

Le montant sera versé à votre compte postal IV 178

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

(Très lisible)

Adresser le présent bulletin sous une enveloppe non fermée affranchie de 5 c. à

l'administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

NEUCHATEL

PENSIONS

Belles chambres à un ou deux lits, avec pension, pour employés ou étudiants. Beaux-Arts 24, 2me.

Belle chambre indépendante, bien chauffée, avec pension. Beaux-Arts 21, 2me, tél. 5 57 93.

Jolie chambre moderne éventuellement avec pension. Bellevaux 11, 1er, à gauche.

Pension Walter

Marin

Repos complet dans un site ensoleillé. Vie de famille. Conditions avantageuses. Vue splendide sur le lac et les Alpes. Prospectus. Tél. 7 55 40.

DEM. A LOUER

Je cherche à louer pour le printemps 1951, un petit

café-restaurant

de campagne, ou éventuellement un petit domaine. Adresser offres écrites à V. W. 255 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, à Neuchâtel ou environs,

logement

de trois pièces, confort, pour tout de suite ou pour date à convenir. Adresser offres écrites à I. J. 221 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer un

appartement

de sept ou huit pièces, salle de bains, chauffage central. Adresser offres écrites à C. Y. 144 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

Quelle fabrique

d'aiguilles sortirait à domicile encartage à dame habile et consciencieuse, ayant besoin de gagner? Faire offres à Mme Hélène Steudler, Mont-de-Buttes (Val-de-Travers.

Jeune fille

de 17 ans, cherche place pour apprendre le français, dans une bonne maison. — Offres à Mme W. Lauper, Löwenberg, près de Morat.

Italienne, dans la trentaine cherche place, à Neuchâtel, en qualité de

fille de cuisine

femme de chambre

chez particuliers ou dans pension ou hôtel. Parle le français. Adresser offres écrites à A. M. 243 au bureau de la Feuille d'avis.

Dame tricote

chaussettes

de messieurs et bas d'enfants pour 1 fr. 50 la paire. Faire offres à T. U. 254 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

cherche place pour tous les travaux dans ménage où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Entrée immédiate ou pour date à convenir. — Adresser offres écrites à E. X. 250 au bureau de la Feuille d'avis.

Homme alerte, de toute confiance, ancien chef d'atelier cherche occupation régulière ou intermittente, manuelle ou autre. Peut par sa profession rendre de réels services. Adresser offres écrites à D. T. 248 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. A ACHETER

On demande à acheter

patins vissés

pour dame, No 39-40. Offres à Mme Chaignat, Beaux-Arts 21, tél. 5 57 93.

OFFRES D'EMPLOIS

STÉNODACTYLO

est demandée pour le 1er novembre par maison de commerce de la ville, pour travail à la demi-journée. — Adresser offres manuscrites avec photographie sous chiffres P. A. 177 au bureau de la Feuille d'avis.

Association économique de Bienne cherche une

demoiselle de réception

présentant bien, de langue maternelle française et parlant également l'allemand et l'anglais. Connaissance de la sténographie et de la dactylographie exigée. — Adresser offres manuscrites avec photographie, sous chiffres K. O. 201 au bureau de la Feuille d'avis.

FAEL S. A.

Fabrique d'appareils électriques à Saint-Blaise, cherche pour son bureau de fabrication.

employé (e)

Faire offres ou se présenter à l'usine.

Importante manufacture d'horlogerie confierait séries régulières et intéressantes à

termineurs qualifiés

de mouvements 5 ¼" à 10 ½" réglages Breguet. Prière de faire offres sous chiffres U. 24942 U. à Publicitas, Bienne.

Entreprise de la place cherche

employée de bureau

susceptible d'effectuer des travaux de comptabilité. Place stable. Adresser offres détaillées sous chiffres E. M. 257 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir,

ébénistes et polisseurs

Faire offres à ébénisterie-menuiserie Robert Sickel, Baulmes sur Yverdon.

Menuisier

On cherche un bon ouvrier. Tél. 6 34 86.

Charpentier

demande deux ouvriers. Adresser offres écrites à A. B. 247 au bureau de la Feuille d'avis.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu gros chat

gris et blanc. Prière de le rapporter contre récompense. Von Escher, Gorges 6.

REMERCIEMENTS

Très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues lors du départ de notre chère épouse et maman, nous prions tous ceux qui ont pris part à notre grande épreuve, de trouver ici l'expression de notre profonde gratitude.

Un sincère merci pour les envois de fleurs.

M. Albert BURGDORFER et famille.

AVIS MÉDICAUX

Dr Quinche

ABSENT

du 30 octobre au 6 novembre

A VENDRE

A VENDRE

un beau divan turc, avec matelas crin animal, refait à neuf, un vélo d'homme, trois vitesses, état de neuf, une paire de patins de hockey No 41. S'adresser à Samuel Tschanz, sellier-tapissier, Valangin. Tél. 6 91 56.

A vendre un

fourneau en catelles

trois rangs, avec cavette, deux calorifères 250 m³. — Fahys 7.

A VENDRE

à des conditions avantageuses, pour cause de départ, petite table-radio avec trois casiers, six belles petites tasses à moka avec soucoupes, sucrier et pot à crème, six petites cuillers à moka, quelques séries de six beaux verres à vin et liqueur, haltères 2½ et 1½ kg., musculator. — Demander l'adresse du No 256 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre une

maisonnette de jardin

démontable, 290×180 cm. couverte en éternit. S'adresser à M. Häberli, Guillaume-Farel 24, Serrières. Tél. 5 23 46 après 19 heures.

OUTILS D'HORLOGERIE TOUS GENRES MONTRES RÉVEILS PENDULES par l'atelier MARCEL DUBOIS Temple-Neuf 11 1er étage

A vendre un

boiler électrique

de 1500 litres, très peu employé. — S'adresser à l'hôpital de Moutier (Jura bernois).

A débarrasser

bon marché : glace, sommier, luges, skis d'enfants, couleuse en zinc, échelle six marches, harasse à pommes de terre, établi 2 mètres, pied de machine à coudre, tabourets et objets de détail. S'adresser: Clos-Brochet 4, 2me, à droite. — Tél. 5 29 62.

Songez à votre **BICYCLETTE**

Pour tout ce qui concerne vos RÉPARATIONS, REVISIONS et RÉEMAILLAGE en vous adressant au spécialiste

René Schenk

Cycles - Chavannes 15

Une belle GARNITURE DE TOILETTE

s'achète chez

P. Matthey

ORFÈVRERIE HORLOGERIE BIJOUTERIE

RUE DU SEYON 5

Il n'embrasse plus son papa sur le front ...

« là où ça ne pique pas ! » depuis qu'il a découvert la nouvelle crème à raser CHÉRON à base d'Aseptium et de Lanoline

ASEPTIUM désinfecte, rafraîchit et assouplit la peau, la rend lisse et propre. Prévient le feu du rasoir !

CRÈME À RASER • TUBES 1.55 & 2.50

CHÉRON

SAVON POUR LA BARBE • 1.25

A vendre

«Motosacoche»

« jubilé », 500 latérale, en parfait état de marche. Prix intéressant. — S'adresser : tél. 7 11 66.

A vendre d'occasion, une

machine à laver

« Miele », en parfait état. Bijouterie H. Vuille, Temple-Neuf 16.

NUTREX

Vinaigre de vin

produit de la fermentation naturelle d'un vin excellent, convient aux estomacs les plus délicats

Fr. 1.30 le litre

Usine de produits alimentaires du Torrent, Busswil p. Berne

AVIS DIVERS

TROP VIEUX

votre radio pour être réparé ? rien n'est moins certain ! demandez conseils et devis à

REOS

qui contrôlera complètement votre ensemble radiophonique

pour Fr. 5.— seulement la réparation

5, Grands-Pins - Tél. 5 54 93

C'est au **Garage Patthey & Fils**

MANÈGE 1 - NEUCHATEL

que vous apprenez rapidement à conduire

EXPÉRIENCE et nombreuses RÉFÉRENCES

NETTOYAGE A SEC ULTRA-MODERNE

TEINTURERIE Obrecht

STOPPAGE ET RÉPARATION GLAÇAGE DE FAUX COLS

Rue du Seyon 5 bis Tél. 5 22 40

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Perce-Bedaine et Casse-Trogne

ou

Les cadets de Gascogne

Roman de cape et d'épée

par 30

RENÉ VALENTIN

François II, le fils aîné de Henri II et de Catherine de Médicis, né à Fontainebleau en 1544, venait d'atteindre sa seizième année. A cet âge, c'était plus un enfant encore qu'un adolescent. Deux ans auparavant, par suite de la pressante intervention des Guises, sa mère — bien contre son gré — l'avait marié à la délicieuse petite Marie Stuart, reine d'Ecosse, et nièce, par sa mère, des Guises.

De santé particulièrement délicate, il souffrait de maux de tête presque incessants. On assurait qu'il ne mouchait pas et que les humeurs s'accumulaient rapidement dans son pauvre corps débile. De plus, depuis peu il se plaignait presque sans arrêt de douleurs lancinantes dans l'oreille. Guise pouvait bien le dire, il était manifeste que ce malheureux rejeton n'atteindrait pas un âge avancé.

Ce qu'il admettait moins volontiers, c'est qu'en jetant ce corps affaibli dans les bras d'une femme comme sa nièce, il escomptait bien que cette précoce union avancerait de quelques années une fin qui, malgré tout, risquait de se faire attendre ! Et, de fait, ce mariage ressemblait plus à un morceau d'amadou jeté dans un brasier qu'à l'union de deux êtres attirés par les lois de la nature.

Ce qui n'était pas moins certain, c'est que si les Guises avaient à ce point insisté pour que ce mariage se fit, c'est qu'ils étaient persuadés que leur nièce ne tarderait pas à prendre un complet ascendant sur son jeune mari. En quoi ils avaient raisonné avec une rare justesse.

Marie Stuart était plus âgée de deux ans que son époux. A en croire les contemporains, il y eut rarement pareille fée. Dès sa première apparition en public, elle avait captivé tous les cœurs. Sa chevelure, d'un roux très prononcé, sa peau fine et nacrée, ses yeux bruns très vifs, ses lèvres fines, son nez droit étaient-ils cause de ce succès ? Il serait faux de l'affirmer. Ce qui, surtout, la rendait attrayante, c'était l'équilibre parfait qui se dégageait de l'ensemble ; c'était aussi cet espèce de charme indéfinissable qui émanait de toute sa personne. Au demeurant, « étonnamment instruite par les livres, les choses et les hommes politiques à dix ans, à quinze gouvernant la cour, enlevant tout de sa parole, cette merveille des Guises (comme eux tous) accumulait en elle tous les dons, moins la mesure et le bon sens. Comment n'eût-elle pas conquis son entourage (1) ? »

Certains affirmaient qu'elle n'aimait pas le roi, son époux ; les plus méchants assuraient même qu'avec lui elle jouait une comédie infâme. Il est montré que rien n'est plus faux. Au contraire, elle l'adorait ; tandis que lui se consumait d'amour littéralement pour elle... Mais quelle est la coquette, fût-elle la plus fidèle des épouses, qui, se sachant adorée, ne se laisse pas aller à abuser du pouvoir qu'elle est consciente de détenir ? Compte tenu de son jeune âge, n'y a-t-il pas là place pour un minimum d'excuses ?

Au moment où le Roi pénétra dans l'appartement que sa femme occupait dans l'aile droite, celle-ci s'était abandonnée aux mains de sa femme d'atours qui achevait de la coiffer avec tout le soin qu'elle exigeait qu'on apportât à ce détail de sa toilette.

Assise dans un fauteuil, devant une psyché incrustée d'ivoire et d'or, elle se redressa légèrement dans son siège au bruit que fit la porte en s'ouvrant. Apercevant l'image de son époux réverbérée par la glace de Venise, elle eut une moue désapprobatrice.

— Comment, Sire, on entre donc à présent chez moi sans se faire annoncer ?

Mais il était manifeste que ce n'était là qu'une simple boutade, car le pli courroucé disparut presque aussitôt de ses lèvres.

— Ne suis-je point votre époux ? répliqua François, légèrement décontenancé.

— Les rois sont-ils donc dispensés de la politesse ? répliqua-t-elle, souriant pour le rassurer.

— Je vous demande bien pardon, madame, si je vous ai fâchée. Il est déjà tard; je croyais votre toilette terminée... Et puis :

— Et puis ? répéta-t-elle intriguée.

— J'étais tellement impatient de vous revoir...

— C'est une ravissante excuse que la vôtre, Sire.

Elle leva les yeux sur la femme d'atours et demanda :

— Quand aurez-vous fini de mettre de l'ordre dans mes cheveux rebelles, Diane ?

— Dans deux ou trois minutes ce sera chose faite, Majesté.

— Je vais donc me permettre, madame, de vous attendre ici, hasarda le roi, comme s'il se fût attendu à se voir refuser cette faveur.

— Faites comme chez vous, sire.

Il s'installa sur une chaise longue qui se trouvait devant la fenêtre et jeta un coup d'œil dans le parc. C'était précisément à ce moment que les Guises se dirigeaient vers le bassin où nous les avons surpris tantôt. Pendant quelques instants, le roi les suivit des yeux. Lorsqu'ils eurent disparu, cachés par les arbustes, il reporta ses yeux sur la pièce. Sur une table proche, un livre richement enluminé traînait. D'un mouvement machinal, François étendit le bras, saisit l'ouvrage.

— C'est vous, madame, qui lisez ceci ? demanda-t-il après avoir jeté un coup d'œil sur le titre.

— Oui, Sire.

— Quel étrange choix pour une femme, murmura le roi.

Mais si bas qu'il eût prononcé ces paroles, Marie les avait surprises.

— Qu'y a-t-il donc d'étrange à cela ? demanda-t-elle.

— Eh, ma foi, je m'attendais à trouver chez vous n'importe quoi plustôt que les « Discours politiques et militaires » de La Noue.

— C'est un vaillant capitaine ; j'aime les hommes comme lui.

— Je ne lui reproche pas sa vaillance; je lui en veux seulement de ses opinions.

— Haïssez-vous à ce point les protestants, Sire ?

— Moi ?...

Il parut réfléchir, se consulter, puis acheva :

— Au fait, non... pas du tout même. Mais que diraient de cela vos oncles ? Le cardinal de Lorraine, par exemple, serait furibond, s'il découvrait cet ouvrage chez vous.

— Ce serait tant pis pour lui !

— Comme vous y allez ! s'exclama-t-il effrayé par tant de désinvolture.

— Vous êtes roi, Sire, et vous vous préoccupez de ce que pourrait penser le cardinal ? Je suis reine, moi, et je vous assure que je ne m'en soucie pas le moins du monde.

La conversation se dirigeait imperceptiblement vers un terrain qui épouvantait François; il tenat de détourner son cours :

— Je ne songeais pas tant à La Noue en vous faisant cette remarque; c'est l'objet de ce livre qui est cause de mon étonnement.

— La politique m'a toujours beaucoup intéressée. Il nous reste tant de choses à apprendre, Sire. C'est si difficile de régner, ajouta-t-elle, une pointe de lassitude dans la voix.

— Qui vous oblige à vous charger de tous les tracas de la politique ? Ma mère ne défend-elle pas admirablement nos intérêts ? Je m'en remets à elle pour...

Elle se rebiffa sérieusement :

— Ces paroles sont indignes d'un roi, Sire ! lança-t-elle avec une impétuosité qui le prit de court.

— Soit... soit... bégaya-t-il, redéposant le livre sur la table.

(A suivre)

(1) Michelet.

Soucis de budget? Alors, raviolis Roco!

A la fin du mois, pour nouer les deux bouts, faites des raviolis Roco. Avec de la salade, ils donnent un repas nourrissant. Et ils sont si savoureux!

En vente en boîtes de ½ kg, de 1 kg et de 2 kg. Avec bons Juwo.

Toutes les semaines
dès lundi
à partir de 16 h.
BOUDIN FRAIS
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
Leuenberger
Tél. 5 21 20

LOUP
vend de tout. Aux Occasion, place du Marché.

Pour l'achat d'une
PENDULE DE CUISINE
Adressez-vous à
H. VUILLE
Vis-à-vis du Temple du bas

MUNSTER bien faits
H. Maire, rue Fleury 16

A vendre
potager à gaz
émaillé blanc, trois feux, marque « Soleure », ainsi qu'un grand arrosoir. Le tout en très bon état. Bas prix. S'adresser avenue Fornachon 6, 2me étage, Peseux.

Plus de poches trouées...

avec le
Porte-clefs
de chez
BIEDERMANN
Neuchâtel

A vendre beau
GARAGE
en plaques de béton armé, démontable, toiture en plaques éternit ondulées, longueur 5 m, largeur 3 m. Prix avantageux. Adresser offres écrites à T. R. 245 au bureau de la Feuille d'avis.

La saison du lac est finie
mais la nouvelle Virginie-Filtre
est de toutes les saisons

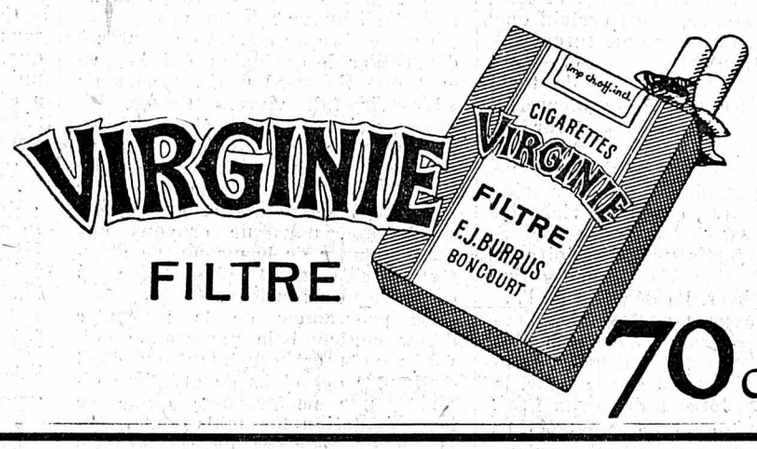

70 cts.

PALMOLIVE SHAMPOO
sans alcali

Pour vos cheveux, les fortifie, les rend brillants et flous

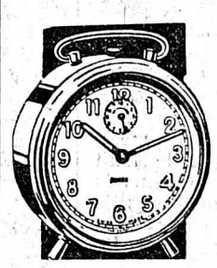

RÉVEILS de qualité
Choix considérable
Qualité suisse
depuis Fr. **10.50**
FAVRE, bijoutier
Place du Marché - Neuchâtel

Une machine à coudre d'occasion « Bernina »
navette centrale, marche avant arrière, griffe rentrante permettant de repriser les bas et le linge, tous accessoires compris, garantie une année. Facilités de paiement.
H. WETTSTEIN - Seyon 16 - Grand-Rue 5
Tél. 5 34 24
La maison où vous serez bien servi

Qualité de verres
Qualité de montures
Qualité de travail
Ce que vous trouvez chez
ANDRÉ PERRET
opticien-spécialiste
Epancheurs 9 - NEUCHATEL

LES SECRÉTAIRES DE SOCIÉTÉS
auraient les cheveux blancs si
L'IMPRIMERIE CENTRALE
6, rue du Concert, à Neuchâtel
ne venait à leur secours en leur livrant rapidement
LES CARTES DE CONVOCATION ● PROGRAMMES
CIRCULAIRES ● RAPPORTS ● STATUTS
CARTES DE MEMBRE ● BILLETS DE LOTERIE
et toutes les formules qui simplifient leur travail

NOUS SOMMES LÀ

Le spécialiste de la radio
Radio Mélody Tél. 5 21 22
L. Pomey Flandres 2 Neuchâtel
Réparation - Location - Vente
Echange de tout appareil
Se rend régulièrement dans votre région

Stoppage artistique
STOPPAGE
en tous genres de tous vêtements et habits militaires
couverture de laine, jersey tricot, tulle et filet
Mme LEIBUNDGUT
Temple-Neuf 22
(Place des Armourins) NEUCHATEL Tél. 5 43 78
Expéditions à l'extérieur

L'ENTREPRISE
François PAGANI & fils
se recommande pour tous travaux de bâtiment, terrassement, maçonnerie, faïence, carrelage.
Ecluse 33 Tél. 5 48 02

CHARPENTIER MENUISIER
SPÉCIALITÉ DE
Chalets week-end
superbes terrains
Escaliers en tous genres
ENTREPRISE **DECRAUZAT**
MARIN (Neuchâtel) — Tél. 7 51 79
(DEVIS SUR DEMANDE)

Vélos
Une maison sérieuse
Pour l'entretien de vos bicyclettes
Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Purry 9 - Ecluse 29 - Tél 6 34 27

AUTO-ÉCOLE
AUTO-ÉCOLE R. KESSLER
Pratique — Théorie
Neuchâtel - Orangerie 4 - Tél. 5 44 42
Saint-Blaise - Garage Virchaux & Choux

A vendre
potager à bois
sur pieds, émaillé blanc, avec bouilloire et four, barres nickelées de trois côtés, le tout en très bon état. — S'adresser à Jos. Froidevaux, Verger 6, Colombier.

A LA CLINIQUE D'HABITS

Immeuble Chaussures Royal - Tél. 5 41 23 **NEUCHATEL**

Un MANTEAU pour 65.-

Economisez...
200 fr. avec un **retournage**

Confiez...

Ne sacrifiez pas 200 - 250 fr. et plus pour l'achat du manteau d'hiver ou mi-saison quand votre vieux manteau (homme ou dame) vous sera rendu comme neuf, après un **RETOURNAGE** pour le modeste prix de **65 fr.**

Costume de dame **70 fr.** Complet **75 fr.**

à l'artisan tailleur qualifié (homme et dame) vos vêtements à transformer, à réparer, à stopper, à nettoyer et à remettre en état. Nettoyage chimique et à sec, teinture (dépôt). Remise à votre taille d'un vêtement échu par héritage.

Attention! Ne pas confondre, c'est au **4me étage**; pressez sur le bouton **No 4** de l'ascenseur.

Pitteloud, tailleur.

---

net service
2 tarifs: NET-*Service* „COMPLET„
NET-*Service* „SIMPLIFIÉ„

Pour profiter des avantages du nettoyage chimique, adressez-vous aux maisons ci-dessous

TEINTURERIE « MODE » Sous l'Hôtel du Lac - Tél. 5 31 83	**TEINTURERIE DU MARCHÉ** Place Purry 2 - Tél. 5 25 52
TEINTURERIE DE LA COTE Peseux, Ernest-Roulet 7 - Tél. 81441	**TEINTURERIES RÉUNIES Morat & Lyonnaise S. A.** Croix-du-Marché - Tél. 5 33 16

NETTOYAGE CHIMIQUE SOIGNÉ - ARGENT ÉCONOMISÉ!

N'achetez pas une ampoule, achetez une OSRAM elle est plus lumineuse et économique

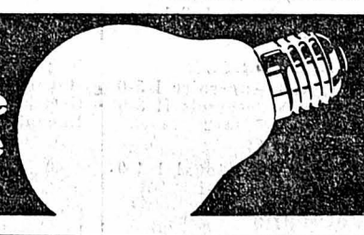

AUSTIN «LOADSTAR»

Les camions 2 ½ à 3 ½ et 4 à 5 tonnes, nouveaux et modernes, avec cabine semi-avancée à trois places entières, avec de grandes et larges portes, des fenêtres arrière latérales, le siège du conducteur individuellement mobile, un moteur 6 cyl., O.H.V., robuste et puissant (sur demande Perkins-Diesel), une boite à 4 vitesses, essieu arrière particulièrement solide (sur demande avec démultiplicateur, par conséquent 8 vitesses), 4 longueurs de châssis de 2,85 à 4,50 m. d'empattement, conviennent pour toutes les carrosseries et pour son emploi comme tracteur, semi-tracteur, avec pont basculant, fourgon, camion à plateau, etc.

AUSTIN connu dans le monde entier pour son économie et sa sécurité

Demandez les prospectus, aussi pour les modèles de 500, 800 et 1500 kg. de charge utile au représentant Austin.

Garage VIRCHAUX & CHOUX, St-Blaise Tél. 7 51 33

Agence des camions et voitures « Austin »

AUSTIN le camion robuste, résistant

Châssis de 2 ½ à 3 t. Fr. 10,850.— + icha
avec cabine à 3 pl. Fr. 12,800.— + icha
Châssis de 4 à 5 t. Fr. 13,900.— + icha
avec cabine à 3 pl. Fr. 15,400.— + icha

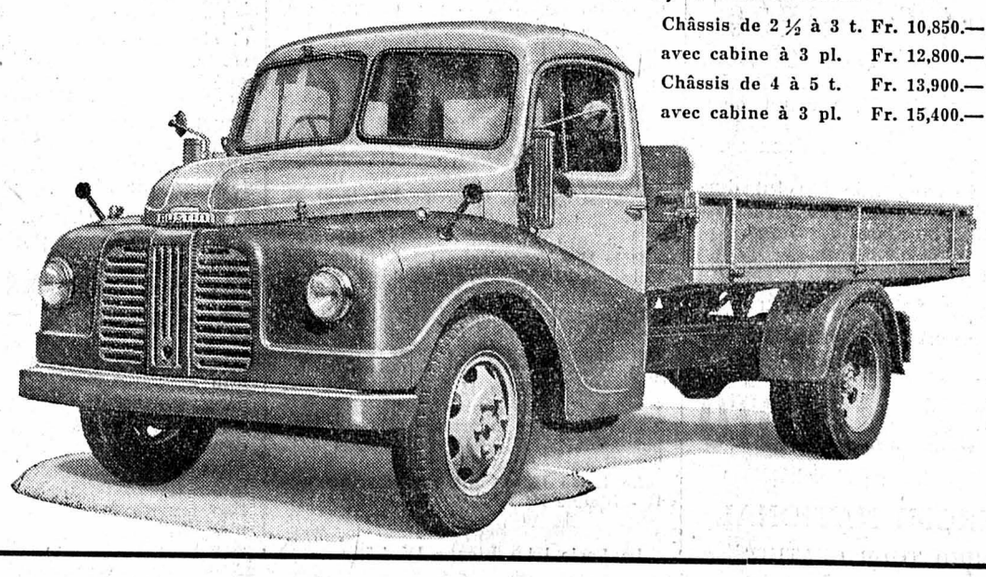

Nouvelles sportives

FOOTBALL

Les résultats de la 3me journée de la coupe suisse

Bodio - Porrentruy 3-1
Central - Montreux 5-3
Kusnacht Zurich - Zoug 2-0
Malley - Yverdon 1-2
Nordstern - Longeau 1-6
Saint-Gall - Wil 0-2
Schaffhouse - Locarno 0-5
Sierre - Fribourg 0-1
Soleure - Young Boys 1-2
Thoune - Aarau 3-2
U.G.S. - Vevey 3-1
Uster - Winterthour 0-2
Grasshoppers - Baden 4-2
Zurich - Ems 9-0
Young Fellows - Derendingen 9-1
Lucerne - Petit-Huningue 5-2
Mendrisio - Rorschach 2-1
Lugano - Tœss 6-0
Bellinzone - Bruhl 4-2
Chiasso - Wetzikon 7-3
Berne - Menziken 8-0
Bienne - Zofingue 7-0
Chaux-de-Fonds - Martigny 4-1
Cantonal - Forward 1-0
Moutier - Stade Lausanne 7-0
Reconvilier - Trimbach 2-3
Birsfelden - Granges 1-2
Munchenstein - Bâle 0-6
Concordia Bâle - Lucerne S.C. 2-0
Lausanne - Vallorbe 7-1
Stade Nyonnais - Etoile 1-5
Servette - International 4-1

CANTONAL - FORWARD 1-0 (0-0)

Une victoire qui vaut bien une défaite

Malgré la bise hivernale, 1600 spectateurs se sont déplacés hier au stade pour voir les débuts de Cantonal en coupe. Il n'est pas impossible que les amateurs de football aient quelque peu regretté leur temps et leur argent. Par contre, il est certain que les amateurs du burlesque furent satisfaits du spectacle.

« Je m'empresse de rire de tout, de peur d'être obligé de pleurer. » Comme il avait raison l'auteur de cette citation.

Un match comme celui d'hier ne se raconte pas, mais il est nécessaire de le commenter, car il est riche en enseignements.

Disons toutefois que la victoire de Cantonal est due à un pénalty tiré par Unternährer. La décision de l'arbitre nous a paru contestable, d'autant plus que quelques instants plus tard il n'accorda pas le pénalty, alors que Gyger, plongeant sur la balle, la retint manifestement des deux bras.

Pour une équipe de deuxième ligue, Forward n'a commis qu'une erreur, c'est d'avoir surestimé la valeur de son adversaire. Si les visiteurs avaient commencé par jouer l'offensive, il est presque certain qu'après un quart d'heure de jeu, ils auraient mené par deux buts à zéro.

L'avant de Forward qui, à la 14me minute, envoya le ballon sur la latte fut aussi malchanceux qu'Unternährer lors du match contre Locarno. Les visiteurs s'amusèrent des locaux avec une facilité déconcertante, et Parlier fut plus inquiété que Bussi.

Au début de la saison, une personne qui tient de très près au Cantonal nous déclara sa satisfaction de constater l'absence quasi complète de vedettes. Cette situation allait permettre aux jeunes espoirs formés à Cantonal de montrer leurs capacités.

Facchinetti, qui entre à l'hôpital pour se faire opérer du ménisque, ne put participer au match d'hier. Deux espoirs, formés à Cantonal, prirent place dans la ligne d'attaque, ce qui n'empêche que le seul but marqué le fut sur pénalty. Est-ce à dire que l'on remarqua une différence sensible entre ces deux jeunes et le reste de l'équipe ? Même pas.

Un membre du comité de Cantonal disait hier à quelqu'un qui l'informait que Forward espérait gagner : « L'espoir fait vivre. » Certes, les humains vivent d'espoir et d'illusions, mais un club de football, qui veut se maintenir en ligue nationale A, ne saurait se contenter d'une nourriture aussi peu substantielle. Quant aux spectateurs, nous ne croyons pas nous tromper de beaucoup, en affirmant qu'ils n'ont plus beaucoup d'espoir, ni d'illusions.

Le programme de la rencontre d'hier contenait le paragraphe suivant : « On est cependant en droit d'attendre des clubs de première division une performance digne de leur réputation lorsqu'ils sont opposés à des équipes de séries inférieures. » Ce à quoi nous souscrivons entièrement. Nous n'aurions pu mieux dire. Mais là n'est point la question. Si Cantonal est actuellement en division supérieure, il le doit à la réputation méritée qu'il s'est acquise la saison passée. Messieurs les dirigeants estiment-ils que le match fourni hier par Cantonal est digne de cette réputation ?

La situation actuelle peut provenir des sources suivantes: le comité, l'entraîneur ou les joueurs. Nous ne nous prononcerons pas à ce sujet, certain que nous sommes que les dirigeants du Cantonal sauront, si ce n'est déjà fait, trouver les resposables et prendre les mesures qui s'imposent pour remédier au mal, si mal il y a. Quant à nous, nous attendons toujours le redressement dont on ne cesse de nous parler depuis le début de la saison.

C. C.

LE CHAMPIONNAT SUISSE

Deuxième ligue

Floria I - Couvet I 3-3
Tramelan I - Auvernier I 2-1
Neuveville I - Le Locle I 1-1
Fleurier I - Cantonal II 3-0

Troisième ligue

FontainemelonI - Chaux-de-Fonds II 5-0
Saint-Imier II - Le Parc I 8-0
Boudry I - Etoile II 2-0
Colombier I - Le Locle II 2-0
Comète I - Noiraigue I 5-0

Quatrième ligue

Comète II a - Cudrefin I 7-2
Châtelard I - Lamboing I 1-1
Boudry II - Hauterive II 7-3
Béroche I b - Dombresson I 4-3
Buttes I - P.T.T. Neuchâtel I 3-2
Cantonal III - Saint-Blaise I 2-3
Auvernier II - Travers I 1-4
Comète II b - Blue Stars I 1-4
Floria II b - Saint-Imier III a 0-6
Floria II a - Le Parc II 5-2

Juniors A

Le Locle I - Cantonal I 2-0
Floria I - Chaux-de-Fonds II 3-1
Chaux-de-Fonds I - Etoile I 4-2
Fleurier I - Cantonal II 4-1
Béroche I - Blue Stars I 2-1
Hauterive I - Comète I 0-1

Juniors B

Chaux-de-Fonds I - Auvernier I 5-0
Cantonal I - Chaux-de-Fonds II 8-0
Etoile I - Cantonal II 0-2

Juniors C

Chaux-de-Fonds I - Cantonal I 1-0
Cantonal II - Etoile I 1-1

Vétérans

Cantonal b - Le Parc 1-1
Etoile - Le Locle b 9-2

Fleurier I - Cantonal II 3-0

Un public assez nombreux s'était rendu au stade du F.-C. Fleurier dans l'espoir d'assister à un beau match ce qui est dans la tradition des rencontres entre ces deux sympathiques équipes.

Malheureusement, le jeu fut dur, voire méchant, vu l'arbitrage insuffisant de M. Dubois, des Verrières.

Durant la première mi-temps, Fleurier marqua par trois fois, alors qu'à la reprise, le jeu fut partagé, Cantonal manquant plusieurs occasions d'ouvrir le score.

Il est regrettable que cette équipe, formée de jeunes éléments, manque d'un réalisateur.

Elle était composée de la façon suivante :

Aeby ; Gunthard, Canevascini ; Bonzon, Burkhalter II, Röthlisberger; Brunner, Borghini, Giannini, Wenker, Tribolet.

T.

Résultats du Sport-Toto

1 1 1 × 2 2 2 2 2 × 1 2

TENNIS DE TABLE

Championnat suisse par équipes

Série A

Neuchâtel I - Tavannes I 1-5 (Dubois bat Gertsch 2-1, Sprunger bat Meyer 2-0, Haenni bat Veillard 2-0, Sprunger bat Gertsch 2-0, Veillard bat Dubois 2-1, Haenni bat Meyer 2-0).

Série B

Neuchâtel II - Tavannes III 2-5 (Bandelier bat Luginbühl 2-0, Lœtscher bat Quartier 2-1, Hostettler bat Schafter 2-0, Luginbühl bat Lœtscher 2-0, Bandelier bat Schafter 2-1, Quartier bat Hostettler 2-1, Lœtscher bat Schafter 2-0).

Sapin I - Bôle I 5-4 (Douillot bat Hess M. 2-0, Dreyer bat Prétôt 2-0, Durig bat Bourquin 2-0, Dreyer bat Douillot 2-0, Bourquin bat Hess M. 2-1, Prétôt bat Durig 2-0, Dreyer bat Bourquin 2-0, Douillot bat Durig 2-0, Prétôt bat Hess M. 2-1).

Bôle I - Neuchâtel II 3-5 (Luginbühl bat Hess M. 2-0, Schafter bat Albisetti 2-0, Dreyer bat Quartier 2-0, Schafter bat Hess M. 2-1, Dreyer bat Luginbühl 2-1, Quartier bat Albisetti 2-0, Dreyer bat Schafter 2-0, Quartier bat Hess M. 2-0).

Série C

Bôle II - Neuchâtel III 5-4 (Meyer bat Würsten 2-0, Meylan bat Hosig 2-0, Notter bat Albisetti 2-0, Würsten bat Hosig 2-1, Meyer bat Albisetti 2-0, Meylan bat Notter 2-0, Albisetti bat Hosig 2-0, Notter bat Würsten 2-0, Meylan bat Meyer 2-0).

Bevaix I - Bôle II 5-1 (Chenaux bat Hess J.-C. 2-0, Albisetti bat Hübscher 2-0, Petrei bat Würsten 2-0, Chenaux bat Albisetti 2-1, Petrei bat Hess J.-C. 2-0, Hübscher bat Würsten 2-0).

Le Locle II - Sapin III 3-5, le Locle II - Bienne III 1-5.

Série D

Le Locle III - Bienne IV 4-5.

Réservez votre soirée du
Vendredi 3 novembre
pour le
MATCH AU LOTO
du Vélo-club de Neuchâtel
au CERCLE NATIONAL
PREMIER TOUR GRATUIT

Nette supériorité des voitures italiennes en Espagne

Le Suisse de Graffenried se classe cinquième

Une voiture fonce dans la foule où elle tue trois personnes et en blesse grièvement quinze

La course internationale automobile de Pena-Rhin s'est déroulée dimanche sur un circuit de 6 km. 500, devant une foule évaluée à cent mille spectateurs.

Au cours de la dernière journée des essais, les nouvelles « Ferrari » de 4 litres 500 avaient réalisé le meilleur temps à une moyenne supérieure à 157 km./heure.

Ce sont donc Ascari et Taruffi qui occupaient la première ligne, suivis par Serafini, également sur « Ferrari »

Ascari a pris le commandement dès les premiers kilomètres grâce à un départ étourdissant. Au 10me tour, l'Italien a établi le meilleur temps sur un tour en 2' 25", soit à la moyenne de 156 km. 888. Seul Serafini est parvenu à tenir la dragée haute à son camarade d'écurie, puisqu'il est l'unique concurrent à avoir terminé dans le même tour, le troisième, Taruffi, étant déjà à deux tours.

Conformément à son habitude, sans forcer nullement sa mécanique, et malgré une moins grande puissance, le Suisse de Graffenried a effectué une course d'une grande régularité qui lui a valu une très honorable cinquième place.

Voici le classement final :

1. Alberto Ascari (Italie), sur Ferrari 4 litres 500, les 315 km. 800 (50 tours) en 2 h. 5' 16", à la moyenne horaire de 151 km. 258 ; 2. Dorino Serafini (Italie), sur Ferrari 4 litres 500 2 h. 6' 58" ; 3. Piero Taruffi (Italie), sur Ferrari, 48 tours, 2 h. 6' 58" ; 4. Philippe Etancelin (France), sur Talbot, 47 tours, 2 h. 5' 32" ; 5. Emmanuel de Graffenried (Suisse), sur Maserati, 47 tours, 2 h. 6' 47" ; 6. Giraud-Cabantous (France), sur Talbot ; 7. Grignard (France), sur Talbot ; 8. G. Claes (Belgique), sur Talbot ; 9. Murray (Angleterre), sur Maserati ; 10. Jove (Espagne).

Au fur et à mesure du déroulement de l'épreuve des milliers et des milliers de spectateurs sont encore arrivé autour du circuit de Pedralvès, de sorte que plus de 250,000 spectateurs sont finalement présents.

La voiture nationale anglaise B.R.M. n'a une fois de plus pas répondu aux espoirs placés en elle. Après avoir effectué des essais satisfaisants, la B.R.M. de Reg Parnell a dû s'arrêter déjà au deuxième tour. Quant à la seconde B.R.M. pilotée par Walker, elle a bien marché au cours du premier tiers de la course. Au 20me tour en effet, Walker était 5me derrière Ascari, Serafini et Taruffi, tous trois sur Ferrari, et Manzon sur Simca. Mais Walker a lui aussi abandonné.

L'allure très rapide imposée par les nouvelles Ferrari a provoqué passablement d'ennuis aux autres mécaniques qui ont voulu résister. Cela a été le cas avec les voitures du prince Bira (Maserati), Maurice Trintignant, Louis Rosier et Chiron.

La course, marquée par l'éclatante domination des Ferrari, a été malheureusement endeuillée par un très grave accident. L'Italien Franco Roll, sur Maserati, a dérapé dans un virage et sa voiture est entrée en pleine vitesse dans la foule. Trois personnes ont été tuées sur le coup, tandis que quinze personnes ont été transportées d'urgence à la clinique générale de Barcelone. Vingt autres spectateurs devaient recevoir des soins dans divers hôpitaux.

Le vingtième anniversaire du Sport-club suisse

Il y a vingt ans, le sport était loin d'occuper la place qui est la sienne aujourd'hui parmi les élèves et étudiants de notre ville.

A l'instar des étudiants étrangers, quelques étudiants suisses décidèrent de fonder un club sportif. Ce fut la naissance du Sport-club suisse, le 15 octobre 1930.

Depuis lors, ce club a subi diverses transformations. Il fut réservé aux élèves de l'Ecole de commerce, puis devint Société d'étudiants en 1940. Malgré tout, son but fut toujours poursuivi avec le même zèle et le même bonheur.

Parmi les disciplines sportives, dans lesquelles les membres du Sport-club se sont particulièrement distingués, citons les courses d'estafettes. Ayant obtenu cinq victoires consécutives, le Sport-club s'est vu attribué, à titre définitif, le challenge du Tour de Berne.

En 1942, les membres du Sport-club ont établi le record de cette compétition, record qui n'a jamais été égalé depuis.

Les nombreuses victoires des membres de cette société sont le fruit d'un entraînement constant, sous la direction de moniteurs, membres de la société, qui suivent régulièrement les cours de Macolin pendant les vacances.

Parmi les sportifs suisses qui commencèrent leur carrière au Sport-club suisse citons :

Max Beer qui participa, comme délégué de la Suisse, aux Olympiades de Berlin en 1936.

Werner Guggenbühl, spécialiste du décathlon olympique, que le journal « Sport » classe parmi les dix meilleurs athlètes suisses en 1950.

Willy Steffen, dont les qualités sont connues de tous. Rappelons cependant que Steffen fut le seul Suisse qui joua dans l'équipe du continent en 1947.

C'est au cours du prochain week-end que les actifs et les « vieux » fêteront, à Neuchâtel, ce vingtième anniversaire.

C. C.

Young Sprinters champion d'automne en hockey sur terre

Young Sprinters termine le premier tour du championnat en tête de son groupe avec 6 points en quatre matches, alors que Stade II totalise 4 points avec un match en moins. Il viendra probablement à égalité avec l'équipe neuchâteloise, puisque Stade battra certainement Servette, dimanche prochain.

L'équipe du Young Sprinters, ayant troqué ses couleurs orange et noir contre de seyants maillots bleus, a disputé hier deux matches : un à Lausanne, l'autre à Genève.

Young Sprinters - Stade-Lausanne 0-1

La fraîcheur du matin — il est 9 h. 30 — oblige à un jeu rapide qui se cantonnera persque uniquement dans le camp stadiste pendant les vingt premières minutes, sans toutefois que Young Sprinters puisse réussir un goal valable — 2 buts de Cattin ont été éliminés pour offside.

Reprenant le dessus avec un grand déploiement de forces, Stade qui a encore incorporé des joueurs de première dans son équipe de réserve, menace sérieusement le but neuchâtelois. La défense très mobile et précise fera échouer toutes tentatives de marquer.

La seconde mi-temps est plus lente et chacune des équipes se fait pressante, mais aucun goal ne sera marqué jusqu'à dix secondes avant la fin. Stade-Lausanne obtient un corner-court et les spécialistes des buts sur corner transforment magnifiquement avant que Young Sprinters ait eu le temps de réagir.

Young Sprinters - Black Boys 2-1

Se ressentant quelque peu de la rapidité du match précédent, Young Sprinters aborde le Black Boys avec une certaine appréhension, qui disparaîtra après quelques minutes de jeu. La partie, à nouveau, se passe dans le camp des locaux, mais quelques descentes dangereuses menacent le but neuchâtelois. La défense anéantira encore toutes les tentatives genevoises.

A la dixième minute, Billeter, aidé par Clot, qui occupe avec aisance le poste de centre-demi, et par Cattin, réussit un premier but. Quelques minutes après, reprenant magnifiquement une balle de volée depuis l'angle droit du cercle, Billeter marque son deuxième but.

Après le repos, Black Boys repart vigoureusement et réussit, après de nombreuses tentatives, à porter le score à 2 à 1.

Ce résultat sera définitif, laissant à Young Sprinters deux points précieux.

Les Neuchâtelois jouaient dans la formation suivante :

Jelmi ; Durst, Uebersax II ; Uebersax I, Clot, Glauser ; Olivieri, Billeter, Cattin, Luthy, Bianchi.

R. J.

L'équipe suisse part pour Barcelone

L'équipe suisse de hockey sur terre est partie hier soir pour Barcelone où elle participera à un tournoi international comprenant huit nations. Demain après-midi, notre équipe jouera contre le Pakistan.

Dimanche, nos représentants ont disputé, à Genève, un dernier match d'entraînement contre une sélection genevoise. L'équipe nationale a gagné par 3 à 2.

Savez-vous que l'amour est le plus grand remède du monde ? Pourtant la plupart des gens (même ceux qui pensent avoir fait un mariage heureux) ne savent pas ce qu'est l'amour. Lisez dans *Sélection* de Novembre comment des spécialistes - depuis les psychiâtres jusqu'aux criminalistes - ont recours à l'amour pour guérir leurs malades. Vous apprendrez de nombreux faits que tout le monde devrait connaître sur l'amour véritable. Achetez dès aujourd'hui votre numéro de Novembre de *Sélection*.

Quelques beaux combats au meeting de boxe de Colombier

A son tour, le Boxing-club de Colombier a ouvert sa saison en présentant, samedi soir, une dizaine de combats dont six comptaient pour un match interclubs entre une sélection genevoise et une équipe Colombier-Neuchâtel. C'est la sélection neuchâteloise qui l'emportera par 8 points à 4.

Le premier combat, qui oppose Eschler (Neuchâtel) à Noël (Colombier) est quelque peu embrouillé, mais tout n'était pas mal pour deux débutants qui ont encore beaucoup à apprendre, surtout dans la technique. Le boxeur local a gagné aux points.

Borel (N) bat Singy (C) aux points ; le manque de souplesse de ce dernier a donné dès le début l'avantage à Borel. Le vainqueur a été ébranlé quelque peu par les coups secs de Singy ; un entraînement lui serait nécessaire.

Encore dans les welter, Papaux (N) et Croset (C) font match nul. La stature du Neuchâtelois et aussi sa garde, empêchent Croset de taper ailleurs que dans les gants Quelques corps à corps décident du résultat.

C'est au quatrième combat que l'on nous présente, dans la catégorie poids lourds, Cottier (N), champion suisse junior 1950, et Marchinetti (Genève), champion suisse junior 1949. Le premier round sert tout naturellement d'étude, mais le second démontre l'inexpérience de Cottier par rapport à un boxeur de première série comme Marchinetti. Au cours du 3me round, une série d'upercuts au menton réduisent à l'impuissance Cottier qui sera sauvé du k. o. par le gong. Le Genevois se contente donc d'une victoire aux points.

Chez les mouches, un combat plus intéressant que le précédent oppose Schmid (G) au jeune Ben Abed (N). Le premier round est très rudement mené et la technique tant offensive que défensive de Ben Abed fait plaisir à voir. Au milieu du 2me round, le Genevois abandonnera, sans fournir aucune excuse... que celle de son départ du ring.

Ruffieux (N) prend dès le début de son combat quelques points d'avance sur Mayor (G), toutefois son acharnement risquera de lui jouer un vilain tour. Reprenant le dessus au 3me round, il gagnera aux points, de justesse.

Un autre combat préliminaire nous montre à l'œuvre Mutti et Tripet de Neuchâtel. Le résultat nul est peu équipable pour Tripet, qui est en réel progrès.

Dans les welter, Guillet (G) rencontre Schweizer (N). Ce dernier accentuera sa supériorité tout au long du combat, malgré le courage de son adversaire. Schweizer gagnera aux points juste avant que le gong ne sauve le Genevois d'un k. o certain.

Un passionnant combat opposait Bühler (G), champion junior 1949 et 1950 — poids légers — à Burgat (N). Le premier round montre immédiatement la classe du boxeur genevoir et l'inexpérience de son adversaire. Burgat est courageux et encaisse facilement. Au 3me round, il entraînera Bühler dans un « foreing » très épuisant, mais Burgat perdra ce combat très honorablement conduit.

Pour terminer, Descastel (N) était opposé à Apothéloz (G). Après une minute et 30 secondes de combat, Descastel sera vainqueur par k. o.

On peut déduire de ces quelques combats que l'inexpérience relative des boxeurs locaux est due au manque d'occasion de combattre aussi fréquemment que les boxeurs de Genève, par exemple.

R. J.

Le tour éliminatoire de gymnastique aux engins à Cernier

(c) D'excellents résultats ont été enregistrés samedi au tour éliminatoire du championnat suisse aux engins qui était organisé par la société de gymnastique locale, présidée par M. Jean Thiébaud.

L'équipe de Berne l'a emporté devant celles de Neuchâtel et de Soleure. Mais il convient de féliciter Winteregg et Wermeille, classés respectivement 4me et 5me et qui, en même temps qu'ils se qualifiaient sans doute pour les quarts de finales, ont assuré le classement honorable de leur groupe.

Au classement individuel, Rickart a pris une première place méritée devant Kipfer qui s'il avait fait une meilleure exhibition au cheval, eût certainement remporté la palme. C'est d'ailleurs lui qui réussit la note la plus élevée de la soirée en totalisant un 9,90 au rec ce qui lui valut des applaudissements nourris. Révélation, Gerber se hissa à la hauteur de Kipfer alors que Lucy, l'un des favoris, se ressentit d'une récente foulure de la cheville survenue au service militaire.

En résumé, une excellente soirée qui constitue une heureuse propagande pour la cause de la gymnastique.

NOUVELLES SUISSES

Les imprimeurs approuvent à leur tour le compromis

de l'office fédéral de conciliation

Réunis vendredi après-midi à Berne les délégués de la Société suisse des maîtres imprimeurs ont pris position à l'égard des propositions faites par l'Office fédéral de conciliation afin de régler le litige opposant patrons et ouvriers.

On sait que le contrat collectif du 1er septembre 1947 liant d'une part la Société suisse des maîtres imprimeurs et de l'autre la Fédération suisse des typographes est venu à expiration le 31 août dernier. Le nouveau contrat prévu pour trois ans n'avait pu entrer en vigueur les typographes s'étant prononcés contre le projet, bien que celui-ci comportât diverses améliorations (en matière de congés payés, de vacances et d'indemnités de maladie notamment) consenties par les maîtres imprimeurs. Le litige a été alors soumis à l'Office fédéral de conciliation ; conformément à la loi, la paix du travail a été sauvegardée par les parties durant toute la durée des pourparlers.

Dimanche dernier, les délégués de la Fédération suisse des typographes, réunis à Berne, ont accepté par 75 voix contre 59 les propositions de l'Office fédéral de conciliation.

Vendredi après-midi, à Berne également, les délégués de la Société suisse des maîtres imprimeurs ont approuvé par 31 voix contre 20 ces propositions. Dans ces conditions le conflit qui menaçait est évité.

Le projet de conciliation prévoit une augmentation de l'allocation hebdomadaire de renchérissement de trois francs pour les ouvriers mariés et de deux francs pour les célibataires (les typographes demandaient au début une augmentation de salaire de 5 fr.). D'autre part, une partie, se montant à 8 fr., de l'allocation de renchérissement existant jusqu'ici devra être incorporée dans le salaire de base.

On ne pourra que se féliciter de voir qu'une solution pacifique a été trouvée à ce litige qui aurait pu devenir très grave ; en effet, le contrat collectif s'applique à toute la Suisse et couvre environ le 95 % des entreprises.

RÉVEILLEZ LA BILE DE VOTRE FOIE —
et vous vous sentirez plus dispos
Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé !
Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie.

L'eau d'Ems sera réintroduite dans la benzine dès le 1er novembre

A partir de mercredi, les importateurs de carburants ne pourront plus livrer que du mélange de carburants liquides indigènes avec la benzine importée. Les automobilistes se trouveront donc obligés, dès cette date, ou dès le moment où les réserves de benzine d'été seront épuisées aux colonnes des garagistes — à certaines places plus vite qu'à d'autres, suivant le débit — de consommer le fameux mélange à l'« eau d'Ems », qui lui est imposé par la Confédération, selon les engagements pris par elle envers l'usine grisonne de saccharification du bois. Alors que la « benzine d'été » pourra encore s'obtenir chez la plupart des pompistes d'ici au 5 novembre, le nouveau jus, composé de 20 % de carburants nationaux et de 80 % de benzine pure, constituera à partir du 15 novembre notre moyen hivernal de propulsion, lequel, comme il y a un an se décompose ainsi (en volume) :

80 % essence
12 % carburant/alcool d'Ems
5,5 % paraldéhyde
2,5 % benzol

0,16 cm³/l. tétraéthyle de plomb

On sait que la dernière période du mélange, au cours de l'hiver 1949-1950, a duré jusqu'en mai, afin de pouvoir écouler les 19,000 tonnes de carburants indigènes imposées. Ce contingent obligatoire a été réduit, cette fois-ci à 16,000 tonnes, c'est-à-dire de 10,000 tonnes d'alcool d'Ems, de 5600 tonnes de paraldéhyde et le reste de benzol. En outre, et pour la première fois, la vente de la benzine pure pendant la période où le mélange est imposé, est interdite, alors que précédemment l'on pouvait encore s'en procurer.

La fameuse période dite « du mélange » serait déjà supprimée à fin février 1951. Personne n'en sera mécontent, surtout et d'autant plus que dans les 60 c., que l'automobiliste paie toute l'année par litre, est déjà comprise la charge supplémentaire de 3 c. par litre, sorte de subvention à la fabrique d'Ems. Cela signifie que les consommateurs, en sus de toutes les fiscalités qui les oppressent, doivent encore débourser à peu près 10 millions par an pour le privilège de recevoir ce sirop, écrit la « Revue automobile ».

Entre l'instance fédérale et l'usine grisonne un accord a été passé selon lequel l'échéance du contrat est ramenée de 1955 à 1953. Dans trois ans donc, c'est-à-dire, à l'expiration de pleine livraison de carburants indigènes, l'Etat n'aura plus aucune obligation contractuelle envers cette usine.

Le prix de l'essence ne changera pas mercredi

Contrairement à des bruits qui courent, le prix de l'essence ne changera pas à part du 1er novembre.

En revanche, des pourparlers sont en cours pour une éventuelle hausse de la benzine à partir du 15 novembre. Si l'augmentation était décidée, on ne sait pas encore de quelle importance elle serait.

La haute fréquence...

... une nécessité tant attendue par l'auditeur de la télédiffusion. Si vous possédez un appareil de radio avec les grandes ondes, un nouveau système vous permettra d'avoir **la télédiffusion haute fréquence.** Les émissions radiophoniques ne sont plus interrompues par des appels téléphoniques.

TÉLÉDIFFUSION
ZURICH
Bureau de **NEUCHATEL**
Hôtel des Postes Tél. 5 39 12

S.O.S.

En cas d'avarie, pour la réparation et l'entretien de toutes armatures d'installations, robinets, vannes d'arrêt et de réglage, soupapes de sûreté, réducteurs de pression, appareils de chasse, pompes, etc., téléphonez au **5 35 81.**

PISOLI & NAGEL

Chauffage central - Installation sanitaire

PARENTS

Votre enfant a-t-il besoin d'être suivi dans ses préparations de leçons ?

Une jeune institutrice privée ouvre, en ville, une CLASSE de SURVEILLANCE des DEVOIRS d'ECOLE à partir du 1er novembre, les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 16 à 18 h., et le mercredi après-midi. Donne également leçons particulières. — S'adresser à Mlle Jacqueline BOREL, « La Joliette », Colombier. — Tél. 6 34 87.

On cherche

CAPITAL

pour financement d'une industrie nouvelle à Neuchâtel, garantie 100 %, participation au bénéfice.

Adresser offres écrites sous chiffres S. B. 213 au bureau de la Feuille d'avis.

Où vas-tu?

chez Loup, Aux Occasions place du Marché, ... il y a du nouveau !

DUO-JAZZ

pianiste et batteriste, est demandé pour le 31 décembre. Faire offres à case postale transit 44198, Neuchâtel.

Convalescents, personnes âgées

même demandant soins, trouveraient bon accueil chez Mlle Perrin, infirmière, à Yvonand. Téléphone (024) 3 21 16.

31-203

Si la perfection technique vous intéresse...

examinez à loisir une Mercury, création qui répond aux desiderata les plus rigoureux en matière de précision mécanique !

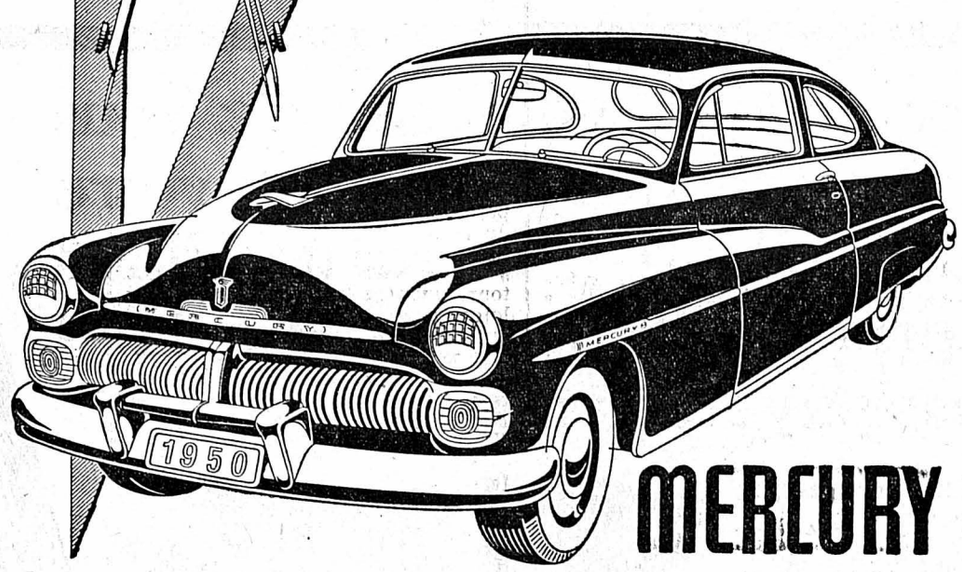

La Mercury s'impose à l'attention des connaisseurs par son nouveau moteur à 8 cylindres en V, de 110 CV. au frein; son nouveau carburateur double inversé économisant le carburant; son nouveau dispositif assurant un refroidissement uniforme, et prolongeant la vie du moteur; ses freins du type double-servo et hydrauliques, sur les quatre roues; sa surmultiplication touch-o-matic (sur demande) réduisant notablement le nombre de tm du moteur; sa suspension AV indépendante; ses amortisseurs télescopiques « Sea-Leg » réduisant chocs verticaux et roulis et vingt autres caractéristiques d'économie, de confort ou de sécurité. Pour apprécier toute la valeur de cette perfection technique, rien de mieux qu'un essai sur route, en Mercury. Cela vous sera consenti très volontiers par les Distributeurs officiels Mercury.

La Chaux-de-Fonds : Garage des Trois-Rois S. A., Serre 102

GRAND GARAGE ROBERT

DISTRIBUTEUR OFFICIEL
DE LA FORD MOTOR COMPANY (BELGIUM) S. A.

NEUCHATEL
Faubourg du Lac 31
Téléphone 5 31 08

Succès garanti ? Oui

Et comment ?

Par une prolongation gratuite des cours, si nécessaire, jusqu'au succès définitif (diplôme final). Expérience de trente ans d'enseignement.

ECOLE TAMÉ, Neuchâtel, Concert 6, tél. 5 18 89
Lucerne, Zurich, Bellinzone, Fribourg, Sion.

Vous ne voudriez pas laisser passer ce lundi, sans déguster un excellent gâteau au beurre au

Café-restaurant des Halles
— Centre gastronomique —

Monsieur, disposant d'un certain capital, cherche

ASSOCIATION

dans commerce ou industrie en vue de se créer une situation. Adresser offres écrites à F. B. 251 au bureau de la Feuille d'avis.

GROS GAINS

offerts à DÉPOSITAIRE, dans chaque localité, par la vente directe à la clientèle privée de parfums grande marque de Paris. Qualité et présentation de luxe. Vente facile. Offres sous chiffres P. 5906 N., à Publicitas, Neuchâtel.

la matière pour la rendre propre à quelque emploi. Mais la moindre défaillance peut tout gâcher ou, ce qui est pire, mettre en jeu votre existence et celle des vôtres. L'Ovomaltine donne force et endurance. Elle facilite et prolonge l'effort.

OVOMALTINE
donne des forces

DR A. WANDER S. A., BERNE

Restaurant de « La Gare » Douanne

Nous portons à la connaissance de notre fidèle clientèle qu'à partir de

LUNDI 30 OCTOBRE 1950

notre établissement sera fermé jusqu'à nouvel avis pour cause de transformations. Nous avons entrepris ces rénovations afin de donner à notre nombreuse clientèle toute satisfaction en ce qui concerne le service, la cuisine, la cave et le confort. Nous profitons de cette occasion pour remercier ici nos fidèles clients pour la confiance qu'ils nous ont témoignée jusqu'à ce jour, et les assurons qu'à l'avenir tous nos efforts tendront à les satisfaire.

La réouverture aura lieu dans le courant du printemps prochain et sera annoncée par l'entremise de la presse.

W. FONTANA-RYF.

L'Imprimerie Centrale
6, rue du Concert à Neuchâtel
tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de

CARTES DE REMERCIEMENT

Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai

Machines à coudre

réparations toutes marques. Adrien Ciottu, Chavannes 3, tél. 5 13 51.

Prix des œufs

L'Association des aviculteurs professionnels romands avise sa clientèle et le public, que le prix des œufs GARANTIS FRAIS du pays est : **37 c.** Favorisez les membres de notre association qui seuls garantissent QUALITÉ ET FRAICHEUR.

Association des aviculteurs professionnels romands :
Coppet, tél. (022) 8 60 35
Saint-Blaise, tél. (038) 7 55 58

Automobilistes

L'adhérisation des pneus est l'assurance la meilleure contre les dérapages. L'adhérisation est préconisée dans les courses d'automobiles.

Faites adhériser vos pneus

au

Garage Patthey & Fils

Manège 1 - Tél. 5 30 16

LOTERIE ROMANDE

plus que 5 jours !

Tirage à Martigny-Bourg

051

UN PRODUIT SUISSE QUI S'IMPOSE...

Ultra-Bienna

la première et unique lessive à triple effet qui, sans exiger aucune addition, adoucit l'eau, lave au savon naturel en assurant au linge le grand blanc « Hellin » garanti inoffensif.

Lave mieux, simplifie le travail et réduit l'effort. Rend le linge absorbant et agréable au toucher. Ménage les mains, les ustensiles et appareils. Augmente la durée du linge.

Un seul produit à laver au lieu de trois
Savonnerie Schnyder Bienne 7

Pour dégrossir le linge très sale, utilisez le nouveau détergent biologique BIO 38° C.

Plâtrerie peinture

Exécution rapide et soignée de tous travaux par personnel expérimenté

Papiers peints

GROS ET DÉTAIL

RIPOLIN

ENSEIGNES

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

M. THOMET

ECLUSE 15
NEUCHATEL

Hernie

Elle n'est plus gênante depuis la découverte d'un procédé de contention qui ne comporte ni ressort, ni pelote. Avec un bandage opérant l'obturation complète de l'anneau herniaire, vous redeviendrez normal. Essais gratuits tous les jours.

Reber

BANDAGISTE Tél. 5 14 52
Saint-Maurice 7 Neuchâtel

Un paquet Floris gratis

La validité du chèque Floris n'est pas limitée.

Récemment, tous les ménages de la Suisse entière ont reçu un bon appelé «chèque Floris».

Contre ce chèque, vous pouvez vous procurer dans chaque magasin de votre lieu de domicile 11 paquets de Floris pour le prix de 10 paquets. Le 11me paquet est payé par nous.

Ce chèque Floris représente une valeur de Fr. 1.–! Veuillez apposer au verso votre signature avec votre adresse, comme justificatif du 11me paquet que vous avez reçu gratuitement en plus des 10 paquets.

Floris est tout aussi nécessaire que le savon en morceaux dans vos réserves. Conservé bien au sec, Floris – grâce à son perborate superstabilisé – se garde très longtemps sans rien perdre de ses qualités. C'est pourquoi nous vous recommandons de ne pas mettre en réserve uniquement du savon en morceaux, mais également une certaine quantité de Floris. Floris contient 45% de savon pur (40% de matière grasse).

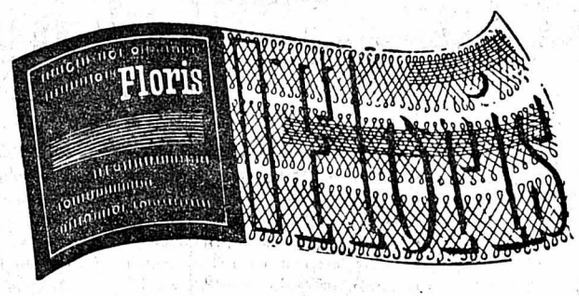

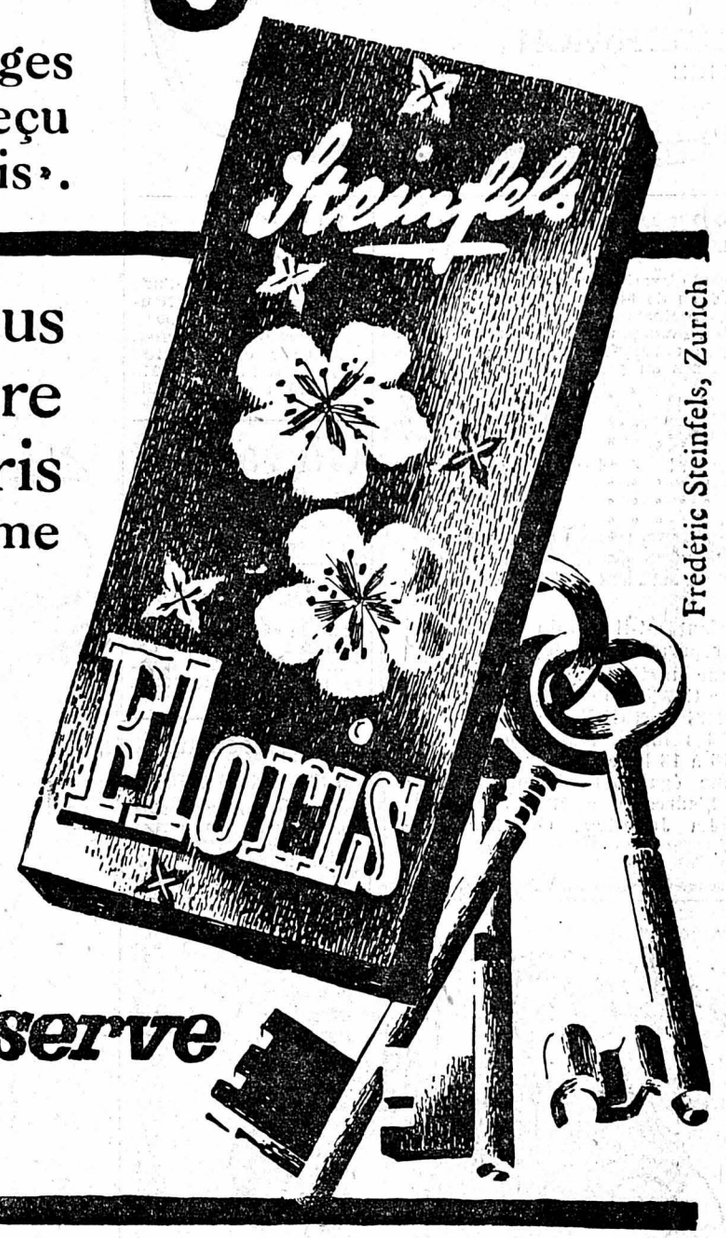

Frédéric Steinfels, Zurich

Pour votre réserve

Défense de la route du pied du Jura

ou quelques considérations sur un projet utopique

A la suite du concours ouvert par la Société suisse des routes automobiles pour l'aménagement d'une grande artère sur la rive sud du lac de Bienne, une réaction s'est dessinée dans notre région et un Groupement pour la défense des intérêts de la route du pied du Jura s'est créé à Neuchâtel. M. René Fell, directeur de la Société de développement de Bienne et environs, a rédigé une étude éditée sous forme de brochure par le Groupement dont nous venons de parler.

Nous sommes certains que ce texte dont nous commençons aujourd'hui la publication, intéressera vivement nos lecteurs :

La Société suisse des routes automobiles continue de s'occuper activement des routes du pied du Jura et du Plateau suisse. Après avoir étudié plusieurs variantes, elle semble avoir adopté une solution définitive. La route, évitant Granges, se dirigerait, dès Bettlach, vers Aegerten, Studen, le nord de Port. Là, elle rejoindrait la route Bienne - Neuchâtel qui, renonçant à la rive nord du lac, passerait par la rive sud. D'Anet, la route continuerait sur Estavayer, Yverdon et Lausanne. De ce fait, la route du pied du Jura perdrait toute son importance et ne serait plus que d'un intérêt secondaire. Granges, Bienne, Neuchâtel demeureraient à l'écart du grand trafic et devraient se contenter d'embranchements ou de voies de raccordement.

La Société suisse des routes automobiles mérite tout notre respect et notre sympathie. Mais, comment ses dirigeants peuvent-ils croire un seul instant que des localités de l'importance de Granges, de Bienne, de Neuchâtel, d'Yverdon, que toutes les villes et tous les villages du pied du Jura pourraient admettre un pareil projet ? Il faudrait que leurs autorités eussent perdu tout sens civique pour laisser se commettre un attentat si caractérisé contre leurs intérêts vitaux.

Quelques Biennois combattent le projet Bettlach - Port, mais croient pouvoir renoncer à la route du lac Bienne - Douanne - la Neuveville - Neuchâtel et se rattacher au projet d'une route Soleure - Bienne - Neuchâtel qui passerait par la rive sud du lac de Bienne. Ne nous leurrons point. Pendant plusieurs siècles, la route Bienne - Neuchâtel a longé la rive sud. Elle n'a pas favorisé la ville de Bienne. La route du lac actuelle a été construite en 1840. Un observateur du XIXme siècle a écrit vers 1890 : « C'est le canal de la Suze et la route du lac qui ont fait Bienne. » Cette dernière ville, l'instinct le dicte, ne doit renoncer à aucun prix à une route qui est le prolongement naturel de la route Soleure - Bienne. Cette artère est comme une tête de pont, dont les Biennois possèdent la clef. Tandis que la route de la rive sud serait, pour cette ville, une porte ouverte sur l'inconnu.

Pour les Neuchâtelois, les Neuvevillois, les Grangeois, le problème ne se pose même pas. La route du pied du Jura leur est indispensable.

Aussi Neuchâtel, Yverdon, Bienne, Granges et toutes les localités placées sur cette route ont-elles une tâche commune, celle de défendre, avec bec et ongles, l'œuvre réalisée par leurs ancêtres.

Le problème que pose l'automobile n'est pas nouveau

La voie ferrée, grâce à sa grande capacité de débit et de vitesse, a contribué à l'essor économique du siècle dernier. Elle a connu une royauté incontestée et la route s'est endormie. On pouvait même croire la chaussée morte quand, au début du XXme siècle, a surgi l'auto, qui a « ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire de la circulation ».

L'auto a trouvé la route poussiéreuse et cahoteuse des diligences. Elle aspire légitimement à posséder la voie qui lui convient et lui revient. De là le drame.

Les animateurs de la Société suisse des routes automobiles partent de l'idée que nous vivons au temps du moteur à explosion, qu'on ne peut, pour le trafic à longue distance, prendre en considération les conditions locales, que, d'ailleurs, la circulation est une plaie pour les localités et qu'il faut l'en éloigner autant que possible. Notre pays, ajoutent-ils, s'il veut conserver sa position de carrefour et de plaque tournante de l'Europe, doit construire des routes de transit bien dégagées, libérées de tout obstacle, qui représentent le plus court chemin d'une frontière à l'autre.

Il va sans dire que nous désirons demeurer un pays de transit et qu'il nous faut un réseau routier moderne. Tout le monde est d'accord qu'il y a encore énormément à réaliser dans ce domaine.

Mais, ne perdons pas le nord.

L'homme n'a d'abord connu que la piste, puis le sentier, puis le chemin, avant de posséder la route. Il a commencé par voyager à pied, puis à cheval. L'invention de la roue, celle du char, celle de la voiture, de la diligence, ont révolutionné la circulation au moins autant — je répète au moins autant — que la venue de l'auto. Quand il s'est agi de construire la route, de l'élargir, les difficultés techniques et financières ont été chaque fois très grandes et non moins importantes qu'elles le sont aujourd'hui. Et pourtant, on a réussi.

Avant de lancer le pays dans une aventure, essayons de résoudre le problème dans le cadre de ce qui existe.

Quelques réflexions sur les autostrades

Les autostrades allemandes et italiennes sont — ne l'oublions pas — des routes stratégiques. En les construisant, on a fait fi des considérations financières, économiques et esthétiques. Comme on l'a dit, les autostrades traversent la campagne en étrangères. La plupart des automobilistes qui les ont utilisées en ont gardé un souvenir de monotonie qui va jusqu'à une lassitude extrême. Les Allemands ont construit, le long des leurs, des haltes où l'automobiliste, menacé par le sommeil, peut se reposer.

Certes, on fait de la vitesse sur les autostrades. Cent vingt kilomètres à l'heure n'ont rien d'exagéré. Un moins de quarante ans me disait sans ambage :

— La route doit éviter les villages et les villes. Quand je vais à Genève, je me rends à Genève et je me moque du pittoresque. Toutes les villes qui se trouvent sur mon passage sont pour moi des obstacles et non des attractions. Nos routes doivent s'adapter au 120 à l'heure.

Evidemment ! New-York est pour moi un obstacle si je vais à San-Francisco !

Les automobilistes qui ont passé la quarantaine parlent un peu autrement. Ils reconnaissent qu'après avoir pratiqué une grande vitesse pendant des heures, ils ont les nerfs tendus au point qu'ils ne trouvent pas leur sommeil le soir. Les médecins disent, d'autre part, que si la machine automobile peut parvenir à un degré de perfection technique très haut, l'homme qui la conduit demeurera éternellement sujet à l'erreur, à la faiblesse, à l'inattention et, par conséquent, exposé à l'accident.

Les hommes d'affaires d'âge mûr et réfléchis sont, en général, d'avis qu'une bonne route, de largeur normale, qui épouse les sinuosités du paysage et qui est coupée, ici et là, par le passage d'une localité, est plus délassante que l'autostrade. Elle oblige à une certaine concentration d'esprit qui n'est pas sans distraire des préoccupations professionnelles.

Lorsque l'automobile est née, les sociologues ont souligné qu'elle rendait à la vie un peu du charme d'autrefois. En effet, l'automobiliste, en suivant la piste traditionnelle, passe devant le paysage et devant les maisons, au cœur même des localités. Il voit le beau côté des choses, telles qu'elles ont été conçues il y a des siècles. Une connaissance qui vient d'entreprendre un long voyage en autocar me rappelait l'agrément de ce véhicule qui pénètre dans les villes par la voie séculaire et qui traverse les rues animées.

Les chemins de fer nous offrent, d'ailleurs, un brillant exemple à ne pas imiter. Les voies ferrées, il faut le dire, avaient pour but, au début, le transport des marchandises avant tout. Elles ont été construites sans souci d'art. On n'a vu que le côté utilitaire et, souvent, on a littéralement massacré le paysage sans s'occuper des lois naturelles de la vie. On a tourné le dos aux maisons. Il a fallu que l'auto vienne concurrencer le train pour qu'on s'en aperçoive et qu'on réagisse. Les grandes lignes modernes tiennent compte, aujourd'hui, de plus en plus, du point de vue esthétique et touristique. *Allons-nous, dès lors, commettre avec les routes suisses les fautes des premiers constructeurs du rail ?*

Les Américains ont peu d'autostrades véritables. Les express-highways sont peu développés. Aux abords des grandes villes, on trouve des promenades destinées aux automobilistes. Ces routes sont conçues par des artistes qui ont le souci de mettre en valeur les beautés naturelles. « Embellissez les côtés de la route », tel est le slogan qu'on propage depuis quelques années.

Nous voulons admettre que les abords des autostrades se peupleront de maisons et d'arbres — faisant perdre, d'ailleurs, à ces routes beaucoup de leurs avantages ! Les autostrades se marieront avec la nature et se confondront peu à peu avec le paysage. Mais, la ligne droite qui se prolonge demeurera éternellement monotone, comme le sont dans nos villes les rues rectilignes interminables.

Le problème de l'autostrade n'est pas résolu. La route technique ne rend véritablement service qu'aux propriétaires de camions et de transports routiers et, ici et là, à certains jeunes automobilistes très pressés auxquels l'avion conviendrait franchement beaucoup mieux.

Savons-nous quel est l'avenir de l'auto ?

L'auto a ses enthousiastes, ses amateurs de slogans, ses fanatiques comme le rail a connu les siens. Dans l'engouement, on néglige les enseignements et les expériences de l'histoire et on voit, dans la route, la solution universelle et définitive.

En réalité, l'auto est un véhicule très jeune. C'est un moyen de se déplacer. Mais, c'est encore beaucoup plus, pour la majorité, un merveilleux jouet, un engin de sport, et surtout un sujet d'orgueil. Il y a plus qu'une poésie, il y a une mystique de l'auto. L'auto représente, pour la masse, le signe extérieur de l'ascension sociale. Chacun connaît de ces gens qui, le dimanche, s'assoient avec fierté dans leur voiture somptueuse et qui vont, par les routes, pour se montrer et pour être vus.

Aujourd'hui, la griserie de la nouveauté fait passer sur tous les inconvénients qu'a l'automobile. Mais demain ? Le mirage s'évanouira. L'enfant qui est né avec l'auto de son père trouve, déjà, l'objet banal et ne s'en épate plus du tout. Comme le train a, sauf pour les enfants, perdu sa poésie, l'auto prendra la place, un jour, d'un véhicule de transport ordinaire. L'utilisera-t-on encore pour les déplacements lointains ? Ce n'est pas prouvé. Car les trains et les avions iront toujours plus vite que les autos, et le vagon de chemin de fer pourra toujours réaliser un confort, un agrément, une sécurité bien supérieurs à ceux qu'offre l'auto. Déjà, nombre de représentants de commerce ont repris un abonnement général de chemin de fer. A Zurich et à Lausanne, les C.F.F. ont construit des garages qui permettent à leurs clients de rayonner pendant le jour, grâce à leur auto, de parquer leur voiture pour la nuit et de rentrer chez eux par le train.

On peut admettre qu'à la longue les lignes de chemins de fer secondaires disparaîtront, qu'elles seront remplacées par des services d'autobus et que les chemins de fer de l'Etat, libérés de charges énormes, pourront équiper les grandes lignes dans des conditions très intéressantes. Rien ne dit non plus que la location d'autos ne se généralisera pas au point que, pour les longs déplacements, on renoncera à prendre sa propre voiture.

La route n'est pas faite que pour l'automobile ; mais pour les villes aussi

Je n'ai parlé jusqu'à présent que de la route en fonction de l'automobiliste. Mais, la route a une autre mission encore, celle de relier les villes et les villages les uns avec les autres. Autrement dit : « La carte des villes et celle des routes sont solidaires. Villes et routes sont nées, ont grandi ensemble, font partie du même agencement, de la même prise de possession du sol. » (Capot-Rey.)

Les villes et les villages ont donc leur mot à dire aussi dans cette histoire. Et que disent-ils ? La ville est le port d'attache de la circulation terrestre. La ville doit sa fortune à la concentration et à la fixation des itinéraires. A travers tous les siècles, les villes ont lutté pour capter la circulation à leur profit. Quand la géographie les desservait, elles cherchaient à lutter au moyen de tarifs, de diplomatie. Dans le passé, Berne s'est débattue pour que la Foire de Lyon ne soit pas déplacée à Bourges, ceci parce qu'elle aurait perdu le trafic de transit. Chacun connaît d'autres exemples de cette politique qui se pratique, aujourd'hui encore, chaque jour.

S'il ne nous est pas possible d'évaluer le rôle que la route et le fleuve ont joué dans le développement des villes, nous pouvons, en revanche, mesurer celui du rail. L'aventure arrivée à Aarberg, autrefois grand nœud routier et fluvial, le développement de Lyss, d'Anet, celui de Granges depuis le percement du tunnel, l'état de stagnation dans lequel sont demeurées les localités dont les gares ont été placées trop loin du centre nous donnent une idée de ce qui peut se produire quand la route ou le rail sont déplacés.

Les embranchements routiers qu'on nous promet sont très sympathiques. Mais, dans l'histoire de la circulation, on ne connaît nul exemple d'une ville simplement embranchée sur la route nationale et qui aurait prospéré. Le professeur Capot-Rey écrit : « Le jour où s'est formé un de ces points de cristallisation du peuplement, il devient impossible de ne pas en tenir compte dans l'établissement des liaisons futures. » *Si la grand-route passait à 2, 3, voire 10 km. de Bienne, Granges et Neuchâtel, ces localités seraient déclassées et privées d'un atout capital. Ce serait un coup très dur porté à leur prestige.* La vie se détournerait de leurs murs, parce que la vie va à la vie.

(A suivre)

René FELL.

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion : 7.10, bonjour matinal. 7.15, inform. 7.20, rythmes du matin. 11 h., deux opéras modernes. 11.40, Sonate No 4 op. 30 de Scriabine. 11.50, refrains et chansons modernes. 12.15, promenade-concert. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.50, résultats du concours: Erreur d'étiquette. 12.55, musique légère anglaise. 13.30, œuvres de Wagner et Weber. 13.40, Concerto en fa majeur op. 75 de Weber. 16.29, signal horaire. 16.30, musique tchécoslovaque. 17.30, La rencontre des isolés : Le cousin Pons. 18 h., vedettes en tournée. 18.30, L'art de voyager : La Suède. 18.40, Concerto grosso, de Haendel. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.10, les Nations Unies vous parlent. 19.13, l'heure exacte et le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, destins du monde. 19.35, le jeu du disque. 19.55, Une voix : Zarah Leander, un orchestre : l'Ensemble romand de musique légère. 20.15, énigmes et aventures : La passerelle du crime, par Jean Follonier. 21.05, A l'occasion du 250me anniversaire du Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles : Une heure à l'opéra. 22.05, Narciso Yepes, une jeune guitariste virtuose. 22.20, la vie internationale. 22.30, inform. 22.35, un vétéran du clavier : James-P. Johnson.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., de Sottens : émission commune. 12.15, les belles voix. 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-Orchestre. 14 h., un reportage : Nous, femmes de notre temps. 16.30, de Sottens : émission commune. 17.30, Femmes suisses de grand courage : Maria Sibylla Merian. 18.30, C. Dumont et son orchestre. 19.30, inform. 20.05, le disque de l'auditeur. 20.30, notre boîte aux lettres. 20.45, le disque de l'auditeur. 21.15, une nouvelle usines suisse pour le montage des automobiles. 22.05, pour les Suisses à l'étranger. 22.15, musique à deux pianos.

ENCAUSTIQUE DIAMANT
BRILLANT ÉCLATANT

LA VIE NATIONALE

Le peuple bernois se prononce à une écrasante majorité pour les nouveaux articles constitutionnels concernant le Jura

BERNE, 29. — Les électeurs du canton de Berne étaient appelés, samedi et dimanche, à se prononcer sur les nouveaux articles constitutionnels concernant le Jura.

Par 69,091 oui contre 7380 non, ils ont accepté les nouveaux articles.

Pour l'ensemble du canton qui compte 245,000 électeurs, la participation au scrutin a été de 31 % environ. Elle dépasse 80 % dans le district de Porrentruy, 50 % à peine dans le Jura sud.

Voici le résultat des principales communes de l'ancien canton et du Jura :

	OUI	NON
Berne	10060	1001
Bienne	3759	371
Thoune	287	170
Interlaken	404	24
Berthoud	1030	103
Langental	885	78
Porrentruy	1417	91
Delémont	1190	67
Moutier	886	39
Saint-Imier	1111	52
La Neuveville	281	54
Tramelan (dessus et dessous)	911	51
Saignelégier	397	16
Laufon	291	49
Tavannes	616	43

jurassienne aura lieu Une grande manifestation à Delémont

DELÉMONT, 29. — Le Comité de Moutier a décidé d'organiser dimanche prochain 5 novembre une grande manifestation populaire à Delémont, pour y célébrer l'inscription dans la constitution cantonale de l'existence du peuple jurassien et de son statut de minorité.

Le nouveau maire de Porrentruy

PORRENTRUY, 29. — Les électeurs de la ville de Porrentruy avaient à élire samedi et dimanche un nouveau maire, en remplacement de M. Paul Billieux, démissionnaire pour raisons de santé.

La lutte électorale fut très vive. Deux candidats étaient en présence, MM. Pierre Dietlin, notaire, présenté par le parti radical (libéral) et Parietti, mis en avant par le parti radical indépendant (dissidence). M. Charles Parietti a été élu par 867 voix contre 642 à son concurrent.

M. Parietti appartenait déjà au Conseil communal de Porrentruy au sein duquel les radicaux indépendants disposent de deux sièges.

Les impressions du scrutin

Notre correspondant du Jura nous téléphone :

Le résultat de la votation a été une surprise dans ce sens qu'on s'attendait à un nombre beaucoup plus important de voix rejetantes dans l'ancien canton. Il faut déduire de la faiblesse de l'opposition comparée à la majorité acceptante massive que les citoyens « vieux bernois » ont surtout tenu à suivre le mot d'ordre de leurs partis.

Ils ont mis un soin spécial à ne pas donner au mouvement séparatiste jurassien un prétexte pour arguer d'une hostilité de leur part aux concessions faites au Jura.

Leur faible participation au vote, 31 %, démontre que la grande masse d'entre eux n'a pas considéré ces concessions comme contraires à la prépotence de l'élément dirigeant au sein de l'Etat bernois.

Dans le Jura, il y a partout d'imposantes majorités acceptantes. On doit reconnaître toutefois qu'une vague de fond n'existait pas malgré l'ampleur de la propagande. Seul, le résultat du district de Porrentruy, où les quatre cinquièmes des citoyens sont allés aux urnes, démontre que presque tout le monde s'est rendu compte de l'importance du vote.

Dans les districts du sud où la participation n'a pas dépassé 50 %, une bonne partie de l'opinion continue à être apathique relativement à l'affirmation de l'existence d'un peuple jurassien distinct de celui de Berne.

S'il y a lieu d'être satisfait de la reconnaissance légale de ce fait, il serait téméraire d'afficher un trop grand optimisme. Le Jura a remporté une grande victoire, c'est vrai, mais si le peuple veut s'affirmer comme tel tout en restant attaché à la vie bernoise, il devra s'inspirer davantage du feu sacré, car il est faible numériquement et nombre d'éléments mettant en valeur sa force morale lui manquent encore.

Toutefois, il prend toujours mieux conscience qu'il est au début d'une reconnaissance à même d'être brillante si l'idéal et le sens de l'intérêt commun prévalent sur les divisions.

Les cloches qui, dimanche soir, à la demande du comité de Moutier, ont sonné à toute volée pour souligner la grande journée, sont à ce propos la voix de l'espérance.

Congrès de l'Union syndicale suisse

LUCERNE, 29. — Samedi, s'est ouvert, à Lucerne, le 31me congrès ordinaire de l'Union syndicale suisse.

Le conseiller fédéral Nobs, le premier des hôtes suisses ou étrangers de ce congrès, a pris la parole. Il a souligné notamment que le scrutin fédéral du 3 décembre prochain concernant la réforme des finances sera de toute première importance pour l'avenir du pays. Son rejet signifierait le désastre des finances fédérales. La Suisse entrerait alors dans une période de réaction et d'inflation. Ce rejet causerait un grave tort à la politique sociale et jetterait le discrédit sur le droit de référendum du peuple suisse.

Samedi après-midi, M. Bratschi, conseiller national, a fait un exposé sur le problème de la réforme des finances fédérales, qu'il termina en un vibrant appel à tous les délégués en faveur de l'acceptation le 3 décembre du projet fédéral. Le congrès a voté alors, par 336 voix contre 15, une résolution appuyant le projet de réforme des finances fédérales.

On procéda ensuite à la discussion du rapport de gestion pour les années 1947-1949. Une résolution a été votée demandant l'adaptation des salaires au coût de la vie.

La journée de dimanche

LUCERNE, 29. — Le deuxième jour du congrès, diverses résolutions ont été approuvées, à propos de l'assurance chômage, le congrès affirme que les indemnités journalières prévues dans le projet fédéral sont insuffisantes et critique la fixation légale de la période de carence pour les ouvriers du bâtiment.

A propos de la création d'une loi fédérale sur le contrat collectif général de travail, M. Leuenberger, secrétaire de la Fédération suisse des typographes, réclame une campagne pour la réduction de la durée des heures de travail hebdomadaire.

Dimanche après-midi, le conseiller national Leuenberger a fait un rapport sur le problème des transports et de l'ordonnance des transports par auto. A la fin de son exposé, une résolution a été votée disant que la direction de l'Union syndicale suisse est chargée d'intervenir avec tous les moyens en faveur de l'acceptation du projet. C'est le devoir de tout syndicaliste de défendre le statut qui apporte une réglementation exemplaire des conditions de salaire et de travail dans l'industrie privée des transports. Une autre résolution dit que le congrès s'oppose à toute tentative d'affaiblir la situation financière de l'A.V.S. par une diminution des cotisations de ceux qui exercent une profession indépendante ou par une dérivation des moyens vers d'autres buts.

Une nouvelle loi fiscale acceptée de justesse au Tessin

BELLINZONE, 29. — Au terme d'une campagne vive et longue, les électeurs tessinois se sont rendus aux urnes, samedi et dimanche, pour se prononcer sur la nouvelle loi fiscale du 11 avril 1950. Elle a été acceptée par 13,652 voix contre 12,395. La loi était recommandée par les libéraux et les socialistes et combattue par les conservateurs. La participation au scrutin a été de 65 %.

★ Un pèlerinage est organisé de la Suisse romande vers Rome à l'occasion de la définition du dogme de l'Assomption. Il quittera la Suisse ce matin.

Quelques considérations sur le budget fédéral pour 1951

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mais le peuple a parlé et il faut tenir compte de sa décision. C'est pourquoi, il n'est pas possible de méditer les considérations par lesquelles le peuple conclut son message, en évoquant les dangers qu'un «non» ferait courir au pays.

« Dans les circonstances présentes, un excédent de dépenses de 700 millions constituerait pour la Confédération une charge à peine supportable. Chose inadmissible, il encouragerait en outre les tendances à l'inflation qui se manifestent déjà. Avec un tel excédent l'argent subirait forcément une dépréciation qui n'aurait son précédent que dans les dépréciations enregistrées pendant les deux guerres mondiales et immédiatement après. En temps de guerre, la dépréciation monétaire est considérée comme un mal découlant forcément des déficits élevés des comptes d'Etat. Mais, dans la conjoncture actuelle, ce serait se montrer imprévoyant et fort peu sage que de ne pas tout mettre en œuvre pour couvrir par des recettes les dépenses nécessaires de l'Etat. »

G. P.

Une soirée en faveur de l'Ecole de langue française de Berne. — BERNE, 29. Une grande soirée romande en faveur de l'Ecole de langue française de Berne ,laquelle compte actuellement 250 élèves, s'est déroulée samedi, au Casino, en présence de plusieurs centaines de personnes, parmi lesquelles MM. Rubattel, conseiller fédéral, Georges Jaccottet, municipal, directeur des écoles de la ville de Lausanne, et Péquignot, secrétaire général du département fédéral de l'économie publique.

Le programme, fort varié, comprenait en particulier des œuvres de Debussy et de Chopin, jouées au piano par un jeune prodige, M. Gotthard Muller, une rétrospective de chansons de 1900 et des imitations fort remarquables de Mme Jaccottet-Dubois, de Lausanne, et une revue désopilante due à la plume de M. Georges Perrin, journaliste, correspondant de Berne à la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

★ M. Rubattel, conseiller fédéral, a parlé, samedi, à Berne, devant les délégués de l'Association suisse de politique sociale. Il a exprimé sa conviction que le monde moderne est invivable sans une politique sociale tenue constamment à jour.

THO-RADIA aujourd'hui vous conseille

De rechercher, lorsque vous vous poudrez, un maquillage uniforme en étendant votre poudre de la même façon et dans les mêmes proportions sur le front que sur les autres points de votre visage. Seule d'ailleurs une poudre adhérente et fine auréolera votre peau d'un voile léger.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

SUR LE FRONT DE CORÉE

La résistance des Nordistes semble se durcir

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

TOKIO, 29 (A.F.P.) — Voici le texte du communiqué publié à 7 h. 10 par le G.Q.G. du général Mac Arthur :

Les forces des Nations Unies ont fait dimanche plus de trois mille prisonniers. Les rapports provenant de la zone des opérations indiquent que le total des prisonniers de guerre nord-coréens est maintenant de plus de cent trente mille.

La résistance ennemie s'est durcie hier sur tout le front, tandis que les forces des Nations Unies poursuivaient leur marche vers la frontière mandchoue.

La 27me brigade du Commonwealth a atteint le voisinage de Chonju, après avoir surmonté nue résistance acharnée près de Kasan. Dix tanks ont été détruits par l'aviation et les forces terrestres.

Au nord, des éléments de la 24me division américaine attaquant en direction de Taechon, ont été engagés dans un combat avec un bataillon ennemi, lequel a été détruit. Ces éléments se sont ensuite heurtés à une autre force ennemie soutenue par quatre tanks et deux canons auto-propulsés. Ils l'ont liquidée par un mouvement enveloppant et ont dénombré trois cents morts ennemis. Huit chars et trois canons auto-moteurs ont été détruits au cours de la journée d'hier dans ce secteur.

Des éléments de la 1re division sud-coréenne ont été engagés avec une force ennemie acharnée au nord-est et au nord-ouest d'Unsan, et ont repoussé avec succès deux contre-attaques au cours de la journée d'hier.

L'ennemi a également opposé une forte résistance à l'avance des éléments de la 7me division sud-coréenne vers Dandong.

Un parachutage a été fait avec succès pour des unités de la 6me division sud-coréenne dans la région de Kohang. D'autres unités de cette division ont repoussé deux tanks ennemis près d'Onjong.

Des éléments de la 8me division sud-coréenne ont atteint le voisinage d'Onjong, et ont aidé la 6me division sud-coréenne à repousser plusieurs attaques.

Sur la côte est, des éléments de la division sud-coréenne « Capitol » sont entrés à Songjin. Une autre unité de cette division avance vers le réservoir de Fusen, se heurtant à des forces ennemies soutenues par des tanks, de l'artillerie et des mortiers. D'autres unités de la division ont progressé vers Pungsan.

La 3me division sud-coréenne a repoussé une attaque ennemie dans la région de Kajonni. Des patrouilles de cette division ont accepté la reddition de nombreux groupes de Nord-Coréens isolés.

Un régiment sudiste anéanti ?

PARIS, 30 (A.F.P.). — Le communiqué publié dimanche par le haut commandement de l'armée nord-coréenne et diffusé par la radio de Moscou, annonce que « dans le secteur au nord de Pyongyang, les unités de l'armée populaire ont encerclé et anéanti le 2me régiment de la sixième division d'infanterie sud-coréenne ».

Un succès des Nord-Coréens

FRONT DE CORÉE, 29 (A.F.P.) — Des forces communistes estimées à deux bataillons ont repris, dimanche après-midi, Ongjon.

Ongjon se trouve à l'entrée de la route menant vers les barrages du Yalou et avait été occupé par les unités de la 6me division sud coréenne. Les Nord-Coréens ont bousculé les postes de commandement de Taejong et de Kwanson, et les Sud-Coréens ont perdu dix-huit canons.

Des fosses communes à Pyongyang

TOKIO, 29 (Reuter). — La prison de Pyongyang, un édifice de briques rouges qui contient 5000 prisonniers communistes, est devenue le tombeau de milliers d'anticommunistes. Les Américains, peu après leur arrivée, y ont découvert des fosses communes légèrement recouvertes de terre. Le geôlier, un ancien prisonnier politique, a dit que le nombre des cadavres ne pouvait être évalué parce que les corps sont entassés jusqu'à dix mètres de profondeur.

Les communistes ont évacué de nombreux prisonniers lorsque les forces des Nations Unies ont pénétré dans la cité.

Des établissements religieux détruits

PARIS, 29 (A.F.P.) — La radio du Vatican annonce que la cathédrale de Séoul a été entièrement pillée par les communistes durant leur occupation de la Corée du sud. Il ne reste des anciennes richesses que huit calices qui avaient pu être cachés à temps.

Le président Syngman Rhee à Pyongyang

PYONGYANG, 30 (Reuter). — Devant environ dix mille personnes, le président Syngmann Rhee a prononcé dimanche, à Pyongyang, un discours dans lequel il a exprimé le désir de son gouvernement d'administrer la Corée du nord avec la collaboration de Nord-Coréens.

Le peuple devrait oublier la séparation du pays et se souvenir qu'il n'y a qu'une seule nation coréenne. C'est la première fois que Syngmann Rhee est retourné dans l'ancienne capitale nord-coréenne, depuis que les troupes des Nations Unies l'ont occupée. Il a prononcé son discours du haut d'un balcon et a été chaleureusement applaudi lorsqu'il a relevé que les souffrances des Coréens n'auront pas été vaines après l'intervention des Nations Unies et la défaite des agresseurs communistes.

La mort du roi de Suède

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le deuil à la cour pendant quatre mois

STOCKHOLM, 29 (A.F.P.). — A la suite du décès du roi Gustave V, la cour de Suède prendra le deuil pendant quatre mois.

La capitale suédoise était silencieuse dimanche après-midi et il n'y avait presque aucune animation sous le ciel sombre. Dans toutes les vitrines des magasins, des candelabres ont été allumés, entourant le portrait du roi défunt.

Tous les spectacles ont été suprimés.

La date des funérailles n'est pas encore fixée

STOCKHOLM, 30 (A.F.P.). — La date des funérailles de Gustave V n'a pas encore été définitivement fixée. On pense toutefois qu'elles auraient lieu au plus tôt dans dix jours et au plus tard, le 12 novembre, un tel délai étant nécessaire pour permettre la réunion, à Stockhlom, des souverains d'Europe qui assisteront à la cérémonie.

La princesse Sibylle, veuve du petit-fils du roi défunt et mère du nouveau prince héritier, fut le seul membre de la famille royale qui assista Gustave V dans ses derniers moments qui furent très calmes.

Le nouveau roi de Suède

STOCKHOLM, 29 (Reuter). — Le nouveau roi de Suède, Gustave VI, est âgé de 68 ans. Les devoirs d'un monarque lui sont familiers, dans la période d'après-guerre, il a assumé un certain nombre de charges royales, que le roi défunt, à cause de son grand âge, ne pouvait plus exercer.

Le nouveau roi, aux pénoms Oscar, Frédéric, Guillaume, Olaf, Guillaume-Adolphe, possédait les titres de duc de Skaane, la province la plus méridionale de Suède.

Jusqu'à son entrée à l'Université d'Upsala, il a suvi des cours privés. Après l'Université d'Upsala, il a fréquenté celle d'Oslo.

L'archéologie l'a particulièrement intéressé.

Le nouveau roi a reçu une instruction militaire solide, pour commencer à l'Académie militaire suédoise. Jusqu'à 1918, il a servi comme colonel et jusqu'à 1923 comme major-général dans l'armée régulière. Au cours d'une visite en Grèce en 1920, il a eu l'occasion de s'adonner avec un groupe de savants suédois à son occupation favorite : l'archéologie.

En 1922, il organisa des fouilles accomplies sur des stations préhistoriques en Suède. Il travailla pendant six semaines avec une expédition pour s'en retourner avec un matériel de valeur. En 1926, il entreprit avec sa seconde femme un voyage autour du monde et tout en visitant les Indes, la Chine et la Corée, s'adonna à des études d'archéologie. Des universités de nombreux pays ont décerné des distinctions à ce savant.

La deuxième femme du nouveau roi est une Anglaise, l'ex-lady Louise Mountbatten : il l'a épousée en 1923. Sa première femme, la princesse Margaret de Grande-Bretagne, est morte en 1920. Le mariage avait eu lieu en 1905. Tous les enfants de Gustave, quatre fils et une fille, sont issus du premier mariage. Lorsque le cabinet décernera formellement, lundi, le titre de roi à Gustave-Adolphe, le titre de prince héritier reviendra à un petit-fils du nouveau souverain, le prince Charles Gustave, âgé de quatre ans.

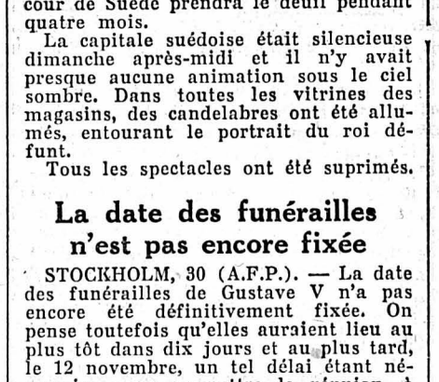

La boîte de 10 poudres 1.50. En vente dans les pharmacies
Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève

Le Conseil des ministres de l'O.E.C.E. a décidé de libérer les échanges à 75 %

PARIS, 30 (A.F.P.). — Le conseil des ministres de l'O.E.C.E. a décidé de porter de 60 à 75 %, avec effet à dater du 1er février 1951, le pourcentage libéré des échanges entre les membres de l'organisation.

La délégation française réserve sa décision sur cette nouvelle mesure libératoire jusqu'à la fin de l'année.

D'autre part, les pays qui sont dans l'impossibilité de franchir la nouvelle étape devront le notifier à l'organisation avant le 28 février.

La libération dans chacun des trois secteurs (denrées alimentaires, matières premières et produits manufacturés) ne devra pas être inférieure à 60 %.

L'invasion du Thibet

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Mécontentement à la Nouvelle-Delhi

LA NOUVELLE-DELHI, 29 (A.F.P.). — « L'ambassadeur de l'Inde a confirmé que des unités de l'armée chinoise avaient reçu l'ordre d'avancer dans le Thibet », déclarait-on samedi matin officiellement à la Nouvelle-Delhi.

On ajoutait que l'on ignorait encore si ces troupes avaient franchi la frontière.

Cette confirmation a produit un raidissement sensible de l'attitude indienne. Bien que la réponse chinoise à la note adressée vendredi par le gouvernement de Delhi à Pékin ne soit pas encore parvenue, il semble, déclare-t-on dans les milieux autorisés, que le gouvernement chinois aura quelque difficulté à expliquer son acte d'agression envers le Thibet alors qu'il avait donné au gouvernement indien l'assurance que la question thibétaine serait réglée pacifiquement.

L'Inde s'estime dupée par la Chine

Une personnalité officielle a déclaré à ce propos que cette invasion montre qu'il est impossible d'avoir confiance dans la parole de la Chine nouvelle. Cette remarque traduit le sentiment général observé par les milieux officiels, qui estiment avoir été dupes et s'être avancés trop loin en affirmant au monde les intentions pacifiques de la Chine, affirmation fondée sur des assurances qui n'ont pas été tenues.

Se produisant en ce moment, cet acte d'agression contre le Thibet est d'autant plus incompréhensible que, comme l'a déclaré vendredi un leader socialiste à Lucknow, la nouvelle Chine risque de perdre le soutien et l'amitié de l'Inde. Or, la nouvelle Chine avait en l'Inde le plus ferme ami et pour ainsi dire le seul hors du monde soviétique. La Chine avait le plus grand besoin de ce soutien au moment où la question de son admission à l'O.N.U. se pose de façon pressante. Il est très probable, estiment les observateurs de la Nouvelle-Delhi, que l'attitude du délégué indien à Lake-Success fera apparaître bientôt un raidissement notable de la position de l'Inde à l'égard de la Chine car, ajoutent-ils, la Nouvelle-Delhi ne saurait pardonner d'avoir été trompée à ce point.

Un discours de M. Paul Reynaud

«Les prochaines élections décideront de la place de la France dans le monde»

AGEN, 29 (A.F.P.). — « Les prochaines élections décideront de la place de la France dans le monde. Que les électeurs y réfléchissent. Ils n'ont plus les moyens de se tromper », a notamment déclaré hier M. Paul Reynaud, dans un discours prononcé à Agen devant une assemblée comprenant les élus républicains indépendants de quatre départements du sud de la France.

En Angleterre, en Belgique, en Allemagne occidentale, dans les pays nordiques, en Suisse, a poursuivi M. Reynaud, le communisme s'est effondré. Le peuple français accepte-t-il la perspective d'être montré du doigt comme le seul pays libre qui n'ait pas compris ?... Ne voyez-vous pas que si, par malheur, vous envoyez 183 députés communistes au Palais-Bourbon, toutes les grandes nations du monde diront de nous: « Il n'y a décidément rien à faire avec un pays, où près d'un tiers des citoyens ne partage pas l'idéal des démocraties, dénigre l'aide américaine qui le sauve et souhaite l'invasion de la France par les armées soviétiques. »

L'orateur a conclu en revendiquant, au nom du groupe républicain indépendant, un régime électoral « permettant aux électeurs de faire bloc au deuxième tour de scrutin contre le parti communiste ».

Au congrès de l'U.D.S.R.

M. Pleven parle du redressement spectaculaire de l'économie française

LYON, 29 (A.F.P.) — Le congrès de l'Union démocratique socialiste et résistante a repris ses travaux hier matin sous la présidence du général Legentilhomme. Ont notamment été élus au comité directeur : MM. Pleven, président du Conseil, Mitterand, ministre de la France d'outre-mer, et Claudius-Petit, ministre de la reconstruction. A la fin de la matinée, M. Pleven a prononcé un discours de politique générale.

Dans son discours, le président du Conseil a notamment déclaré : « L'immense majorité des Français a compris les leçons des deux dernières guerres mondiales, à savoir qu'une organisation solide de la sécurité collective est une protection infiniment plus efficace qu'une ligne Maginot ou n'importe quelle autre fortification. »

M. Pleven a fait ensuite le bilan de l'activité économique, industrielle et agricole de la France, et a poursuivi :

« Le redressement du commerce extérieur français est peut-être un des plus spectaculaires. Pour la première fois depuis une dizaine d'années, nos exportations ont dépassé en valeur nos importations, au cours des derniers mois, et, depuis que fonctionne l'accord de paiement intereuropéen mis en vigueur depuis le 1er juillet, la zone franc a acquis un solde créditeur de 185 millions de dollars à l'égard des divers pays européens.

» Depuis la libération, grâce à notre législation familiale, la France a enregistré un excédent de 1,6 million de naissances sur les décès : nous sommes un pays vivant. »

La France peut supporter son réarmement

Voici l'essentiel de la partie du discours Pleven sur le réarmement :

« Les indications que j'ai données sur notre situation économique étayent notre conviction que la France peut supporter sans voir s'effrondrer son armature économique et le niveau de vie du plus pauvre, la part d'effort qu'elle doit fournir dans le cadre de la sécurité collective. Il ne s'agit pas pour le moment d'équiper à nous tout seuls les vingt divisions qui devront constituer d'ici à trois années notre armée active ; l'aide matérielle que nous allons recevoir grâce au pacte d'assistance mutuelle facilitera beaucoup cet effort, mais naturellement elle ne saurait nous dispenser du nôtre. »

La situation de l'Eglise en Tchécoslovaquie

CITÉ DU VATICAN, 30 (A.F.P.). — Mgr Joseph Beran, archevêque de Prague, ne se trouverait plus dans sa résidence où il était gardé à vue, mais il aurait été transféré dans la prison de Pankrac, à Prague, déclare la radio du Vatican, sur la foi d'informations fournies par des réfugiés venant de Tchécoslovaquie.

D'après ces réfugiés, tous les autres évêques seraient soumis à une surveillance étroite.

D'autre part, 90 % des paroisses seraient dépourvues de curés et les autres seraient confiées à des prêtres très âgés qui ont accepté les conditions des autorités communistes.

Les « faux séminaires » institués à Prague et à Bratislava pour la formation de « faux prêtres » compteraient actuellement huit cents élèves recrutés parmi les éléments les plus sûrs du parti communiste.

CARNET DU JOUR

Aula de l'université : 20 h. 30. Conférence Jacques-Edouard Chable.

Cinémas

Apollo : 15 h. L'homme de mes rêves. 20 h. 30. Le paradis des pilotes perdus.
Palace : 20 h. 30. Pattes blanches.
Théâtre : 20 h. 30. Viva Villa.
Rex : 20 h. 30. Poum, l'ange qu'on m'a donné.
Studio : 20 h. 30. Les amants du Capricorne.

Renforcement de la flotte britannique

LONDRES, 30 (Reuter). — M. Callaghan, secrétaire à l'amirauté, a annoncé à la Chambre des communes que la flotte britannique recevrait d'ici à 1954, six nouveaux porte-avions. Il a en outre donné les précisions suivantes: en 1951, d'autres destroyers seront transformés en frégates antisous-marines.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

En FRANCE, le général Juin a présenté, samedi, son rapport sur l'Indochine devant un conseil des ministres restreint. Il aurait notamment souligné la nécessité de renforcer la masse de manœuvre disponible dans le delta du fleuve Rouge.

M. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, a quitté Paris pour Rome.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, l'ingénieur Walther Zimmermann, spécialiste du radar, dont on avait perdu la trace depuis trois semaines, a été retrouvé en Westphalie et arrêté par la police criminelle.

Un journal de Hambourg écrit que 500,000 prisonniers allemands se trouvent encore en Russie.

En AUTRICHE, des élections ont eu lieu dans 21 communes de la zone d'occupation soviétique. On signale une victoire du parti populaire-catholique. Les communistes ont perdu les deux seuls sièges qu'ils détenaient.

Au DANEMARK, le chef libéral Eriksen a formé, samedi, un gouvernement bipartite libéral-conservateur.

Communiqués

Une conférence sur les beautés du Jura

Sous les auspices du « Heimatschutz » dont on ne saurait trop louer l'activité dans le canton, M. H. Clavadetscher donnera le 1er novembre, à la Salle des conférences, une conférence sur ce sujet : « Merveilles au bord du chemin » (le Jura et le Doubs).

M. Clavadetscher est un artiste des plus sensibles et qui, botaniste, historien, photographe, connaît son pays admirablement et sait en découvrir les merveilles. Ses clichés en couleurs sont projetés par un appareil d'un type tout nouveau. Il vient de donner de nombreuses conférences en Suisse et à l'étranger.

AVIS TARDIFS

Ce soir, à 20 h. 30 à l'Aula de l'université

CONFÉRENCE de Jacques-Edouard Chable

RÉCITAL

MILSTEIN

demain, mardi, 31 octobre, à la Salle des conférences

Pour faciliter la correspondance des trains venant de Bienne et d'Yverdon, le concert débutera à 20 h. 30 précises au lieu de 20 h. 15.

Les personnes qui ont fait réserver leurs places sont priées de venir les retirer au plus tard jusqu'à demain mardi, à midi.

Location chez **Hug & Co** et à l'entrée
Tél. 5 18 77

MAGASIN E. MORTHIER
LANGEL SUCC. NEUCHATEL
sera fermé lundi
30 octobre 1950 pour inventaire

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

La prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général tiendra une séance lundi 6 novembre 1950, à 20 heures, à l'hôtel de ville.

L'ordre du jour est le suivant :

Nominations de trois membres de la commission scolaire en remplacement de Mme Marie-Rose Perret-Grivaz et de MM. Max-Henry et Emile-Albert Niklaus.

Rapports du Conseil communal concernant : la première étape du plan directeur de développement des réseaux électriques ; la rénovation des installations sanitaires et la réfection des façades des immeubles Parcs-Rosière ; la correction et l'élargissement du chemin des Valangines ; une demande de crédit pour le recensement de la population ; l'octroi d'un crédit d'étude pour la construction d'un bâtiment à l'usage de l'Ecole primaire dans la région de la Coudre-Monruz ; la vente d'un terrain au Mail.

Rapports des commissions : concernant l'hôpital Jeanjaquet ; concernant diverses demandes d'agrégation.

Réfection de façades

Le Conseil général, dans sa prochaine séance, aura à examiner un arrêté du Conseil communal concernant une demande de crédit de 70,000 fr. pour la rénovation des installations sanitaires et la réfection des façades des immeubles Parcs-Rosière.

La première étape du « plan directeur »

Le Conseil général devra voter, dans sa prochaine séance, un crédit de 518,750 fr. pour la réalisation d'une première étape du « plan directeur ».

Première neige

Samedi toute la journée, quelques flocons de neige ont tourbillonné dans l'air glacial. Hier dès la tombée du jour, le thermomètre est redescendu au-dessous de zéro. Un hiver précoce et rigoureux s'annonce-t-il ?

Le directoire de la Chambre suisse des notaires dans le canton de Neuchâtel

La transmission des pouvoirs du directoire de la Chambre suisse des notaires, qui passait du canton du Valais au canton de Neuchâtel, a été suivie, samedi après-midi, d'une visite du château de Neuchâtel.

Le nouveau président central est M. Arnold Bolle, notaire à la Chaux-de-Fonds.

Une auto contre un arbre à l'avenue de la Gare

Samedi à 13 heures, un accident s'est produit au tournant du bas de l'avenue de la Gare. Une voiture de Neuchâtel ayant manqué le virage monta sur le refuge avant de s'emboutir dans un arbre. Le conducteur, M. A. D., a été légèrement blessé au menton. Un passager, M. J. T., a été plus gravement atteint. Outre une blessure qu'il portait au front, il souffre de douleurs aux jambes et probablement d'un enfoncement de la cage thoracique. Il a été transporté en ambulance à l'hôpital des Cadolles.

L'avant de l'automobile a été complètement enfoncé.

LES SPECTACLES

Durtal, Gallois, Picoche à la grande salle de la Paix

C'est devant une salle archicomble que se déroula, samedi 28 octobre, le spectacle organisé par la société d'accordéons l'« Echo du Lac », à la Grande salle de la Paix.

Une foule de nos sans-filistes du Vignoble était accourue, avide de voir « en chair et en os » celles et ceux que nous entendons avec plaisir, depuis fort longtemps, interpréter, au micro de Radio-Genève, des pièces et énigmes policières. Aussi l'accueil fut-il cordial, que reçurent les vedettes populaires MM. René Habib (Roland Durtal), A. Davier (commissaire Gallois) et S. Solnia (Picoche). S'étaient joints à ce trio si sympathique Mmes Isabelle Villars, sculpturale et fatale, et Colette Cervannes, blonde et mignonne, notre concitoyen A. Nicati (P. Morbier) et Christian Robert (M. Morbier).

Dans un décor bien composé de petite gentilhommière, ces sept personnages — quatre aux ténébreux et tortueux desseins, trois démêlant les fils de l'aventure et découvrant les dessous d'âmes noires et d'actions peu avouables — ces acteurs habiles et appréciés se sont donné alertement la réplique.

Accueillis par des applaudissements, le jovial commissaire, l'élégant et subtil détective amateur, le perspicace homme à tout faire (à tout bien faire), qu'est Picoche, jouèrent d'emblée dans un « climat » amical et bien fait pour leur faire donner toute leur mesure. La belle gouvernante-maîtresse, Clara Chatel, déploya tour à tour les séductions et les maléfices d'un tempérament ardent et vindicatif ; A. Nicati avait composé un personnage de gentilhomme coureur de jupons et chasseurs de gibier, fruste à la fois, ardent et lâche tour à tour ; il y eut — ainsi qu'aime à composer Georges Hofmann — un coup de théâtre bien appliqué en fin de spectacle, effet de surprise auquel l'entrain et le sûr métier des interprètes de ce fécond auteur, mettent la dernière touche, pour le plaisir de leurs auditeurs... et spectateurs.

La société de l'« Echo du Lac » a à sa tête un directeur, M. G. Mentha, qui a une féconde imagination de compositeur, une plume habile pour la traduire ; il donna, en effet, un programme tout entier consacré à ses propres œuvres musicales. C'est bien son droit, et ses élèves l'interprètent avec brio. Mais l'on aura plaisir, si d'autres occasions se présentent, à entendre ce juvénile ensemble dans des morceaux de compositeurs différents ; nous serons mieux à même de juger d'une interprétation plus variée, dans des genres qui, par leur diversité, s'y prêteront tout naturellement ; chef et musiciens furent applaudis avec cordialité.

M. J.-C.

Naissances

Monsieur et Madame J. VUILLE-QUINCHE ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean - Philippe

le 29 octobre 1950

Zurich Clinique du Crêt
Feldblumenstrasse 101

Un incendie sans fumée ni feu à Neuchâtel

L'exercice et l'inspection du bataillon des sapeurs-pompiers ont eu lieu samedi

Samedi, peu avant 14 heures, le tenancier du Café des Moulins téléphonait au poste de police pour annoncer qu'une personne âgée appelait au secours d'une fenêtre donnant sur la cour de la rue des Moulins No 5, et que de la fumée sortait d'un immeuble qu'il croyait être le No 4 de la rue du Château.

Moins de trois minutes plus tard, les premiers secours arrivaient à la Croix-du-Marché. Le capitaine Schwab partit aussitôt en reconnaissance. Il constata que c'était dans un atelier de peinture situé au rez-de-chaussée de la rue du Château No 4 que le feu avait pris. Immédiatement il fit installer une conduite et fit procéder au sauvetage de la locataire du premier étage qui avait donné l'alarme. Une fumée épaisse s'échappait des étages supérieurs sans qu'on puisse se rendre compte si le feu les avait gagnés. Mais le sinistre prend des proportions considérables ; bientôt le toit menace de s'embraser. Les flammes sortent par les portes d'appartements.

Dix minutes après l'intervention des premiers secours, la compagnie I, commandée par le capitaine A. Richter, est alarmée. Car l'immeuble où le foyer s'est déclaré fait partie d'une agglomération de maisons contiguës. Il n'y a pas de murs mitoyens pour les séparer et c'est un enchevêtrement inquiétant de toits et de façades. A la rue des Moulins, où trois, voire quatre rangées d'immeubles sont accolées, le danger de propagation est extrême. Les combles du No 3, puis l'arrière-immeuble No 5 sont gagnés par le fléau, de même que le No 2 de la rue du Château. Les compagnies III et IV sont appelées à leur tour et se voient confier des missions d'extinction et de protection.

Quel émoi dans le quartier, et quelle foule pour assister aux manœuvres des sauveteurs ! On y voit des membres des autorités cantonales et communales, ainsi que toutes les personnes que la lutte contre les incendies intéresse au premier chef. Pure coïncidence ? Non pas ; tous ces messieurs en civil et en uniforme qui passent d'un toit à l'autre dans le « pâté » en feu sont les invités du bataillon des sapeurs-pompiers de la ville de Neuchâtel, donc c'est l'exercice biennal.

Il ne s'était pas passé trois quarts d'heure que les pompiers non seulement étaient maîtres du sinistre supposé, mais qu'ils avaient déjà replié et rangé l'abondant matériel qu'ils avaient mis en œuvre. Signalons que — à part le major Willy Bleuler qui fonctionnait en qualité de directeur de la manœuvre — seuls les commandants de compagnies avaient préalablement été orientés sur le thème de l'exercice. Celui-ci, qui avait pour but d'habituer les chefs à assumer la responsabilité d'un secteur, d'exercer les liaisons entre le poste de commandement et les unités, et de préparer la troupe à la tactique moderne, n'était peut-être pas aussi spectaculaire que la foule qui s'était massée au carrefour l'aurait peut-être souhaité. Mais, aux dires des spécialistes, il était parfaitement réussi.

L'inspection du bataillon

Peu avant 16 heures, les compagnies vinrent s'aligner sur la place du Port. La compagnie d'état-major, front à la poste, avec les semi-professionnels des premiers secours, les électriciens, et les sanitaires faisaient face à la compagnie IV. Front à la place Piaget, les compagnies I, II et III sur deux rangs formaient la longueur d'un vaste rectangle limité par des cordes et qu'entoura bientôt la population, en dépit de la basse température.

Derrière chaque unité était rangé le matériel : les voitures, les pompes, chariots et échelles de divers types.

A 16 heures précises, les quelque deux cent quatre-vingts hommes se figèrent au garde-à-vous. La Musique militaire entonna la marche « Au drapeau ». Et l'adjudant Pajona et sa garde d'honneur s'avancèrent. La bannière passa devant le front et s'arrêta devant le commandant. Puis les autorités communales et les membres de la commission de police du feu inspectèrent la troupe.

Un nouveau véhicule

Au nom du Conseil communal, M. Robert Gerber remit ensuite au bataillon le nouveau fourgon de premiers secours. Ce véhicule, d'une puissance de 85 CV, est équipé de la façon la plus moderne. Il permet de transporter onze hommes. Outre une motopompe pouvant débiter 1800 litres-minute et alimenter simultanément douze lances, le nouveau camion Diesel qui assure à la ville de Neuchâtel un des moyens les plus perfectionnés de Suisse pour la lutte contre le feu, est pourvu des divers appareils permettant l'extinction dans les meilleures conditions de sécurité pour les hommes et des dispositifs évitant au maximum les dégâts d'eau. Cette merveille, aménagée sur le modèle amélioré d'un semblable véhicule utilisé à Bâle, a coûté la somme de 85,000 francs.

Le défilé

Les autorités se déplacèrent ensuite devant le collège de la Promenade où, au rythme accéléré imprimé par la Musique militaire, le bataillon défila à une cadence martiale, dans un parfait alignement et avec une allure beaucoup remarquée.

Remise de récompenses

Au cours d'une brève cérémonie qui eut encore lieu avant le licenciement sur la place du Port, les récompenses traditionnelles furent remises aux sapeurs et aux gradés qui se dévouent depuis de longues années au bataillon.

Le capitaine Lucien Junod, commandant de la compagnie II, fut appelé devant le front. Le major Bleuler lui remit la plaquette pour 15 ans de service. Puis, par compagnies, les autres distinctions suivantes furent remises :

20 ans de service (gobelet) : Sgtm. André Girardbille, four. Ernest Schafeitel, sapeurs Max Berthoud, Ernest Eisenegger, Jean Storrer, Marcel Devenoges et Victor Ryser.

15 ans de service (plaquette d'argent) : Sergent Willy Frank, sapeurs Maurice Reutter, André Sandoz, Paul Bourquin.

10 ans de service (assiette d'argent) : Sergent Max Deplerre, cpl. Willy Monnier, cpl. J.-P. Tinembart, sapeurs Ferdinand Deglez, Gustave Henrioud, Antoine Riva et Bernard Chaignat.

La critique et les feux... oratoires

De longues tables avaient été dressées dans la halle de gymnastique de la Promenade. Les autorités, les invités et les officiers du bataillon y prirent place pour ce qu'on appelle la « critique », et qui est en réalité une cordiale et chaleureuse assemblée devant une lignée de bouteilles.

Grand maître de la journée, le major Bleuler salua d'une façon toute particulière le conseiller communal Robert Gerber, président de la commission de police du feu, ainsi que MM. Pierre-Auguste Leuba, conseiller d'Etat, Paul Rognon, président de la ville, Paul Dupuis, vice-président du Conseil communal et ancien commandant du bataillon, Fritz Humbert-Droz, conseiller communal, René Fischer, directeur de la Chambre cantonale d'assurance contre l'incendie, M. G. Bernasconi, son adjoint, M. Georges Guye, président de la Fédération des sapeurs-pompiers, M. Alphonse Droz, secrétaire de la même fédération, le colonel Jules Turin, commandant d'honneur du bataillon, ainsi que les commandants ou officiers représentant les corps de sapeurs-pompiers du Locle, de la Chaux-de-Fonds, de Bâle, d'Yverdon, de Lausanne, de Fribourg, de Morat, de Saint-Imier, d'Auvernier, de Colombier, d'Hauterive, de Valangin et de Saint-Blaise.

Le commandant du bataillon commenta l'exercice de l'après-midi et examina de façon plus générale la situation de la lutte contre le feu à Neuchâtel. Il releva que les problèmes qui restaient à résoudre étaient maintenant ceux des locaux et ceux des liaisons. (Notons qu'un essai concluant de téléphone sans fil avait été fait pour relier le poste de police au véhicule de commandement sur les lieux du sinistre). Le major Bernus, de Bâle, reçut le diplôme de membre d'honneur du bataillon. C'est grâce à lui que le nouveau fourgon qui fait la fierté des pompiers de Neuchâtel a été équipé de façon ultra-moderne.

On entendit encore M. Robert Gerber, qui rappela les origines de l'inspection en relisant quelques savoureux passages du règlement édicté au printemps 1770 par MM. les Quatre Ministraux. Le président de la commission du feu remarqua que parmi les villes de moins de 50,000 habitants, Neuchâtel était certainement une des mieux armées pour lutter contre l'incendie. Il fit rejaillir le mérite de cette situation sur le major W. Bleuler, dont le dévouement, la compétence et la clairvoyance sont appréciés bien au-delà de nos murs.

Avec un nouvel hommage au major Bleuler, M. P.-A. Leuba eut des mots de sympathie pour les pompiers privés du « plaisir » d'intervenir le plus souvent, parce que les premiers secours se débrouillent tout seuls ! Leur zèle à perfectionner une instruction si rarement mise à l'épreuve n'en est que plus méritoire.

Incorporé au bataillon depuis... soixante-deux ans, le colonel J. Turin évoqua ses souvenirs d'avant la mise sous pression de l'eau et nota qu'une chose au moins n'avait pas changé : la cohésion du corps et son esprit.

C'est par des allocutions pleines d'esprit de MM. Bernus, de Bâle, Dupertuis, d'Yverdon, et Huguenin, du Locle, que... s'éteignit cette partie oratoire pleine de chaleur et d'étincelles. Et, par la même occasion, une belle journée qui marquera dans les annales de notre bataillon des sapeurs-pompiers.

A. R.

Maîtrise fédérale

On nous informe que Mlle Madeleine Michaud, maîtresse de couture à l'Ecole professionnelle de jeunes filles, a obtenu dernièrement le brevet de maîtrise fédérale.

Elle est, à notre connaissance, la seconde couturière du canton qui ait obtenu ce titre jusqu'à ce jour, la première étant Mlle Rose-Marie Girard, directrice de l'enseignement à l'Ecole professionnelle de jeunes filles de notre ville.

Nous ne pouvons que nous féliciter de bénéficier de la haute compétence de ces deux maîtresses couturières dans nos écoles communales.

VIGNOBLE

SAINT-BLAISE

† M. Alfred Rosset

Samedi s'est éteint à Hauterive, dans sa 77me année, M. Alfred Rosset, pasteur. Pendant 44 ans, soit de 1898 à 1942, le défunt exerça dans la localité le saint ministère avec un grand dévouement.

Le défunt fut consacré à Neuchâtel en 1898. Avant d'être conducteur spirituel de la paroisse, il fut suffragant à la Force en Dordogne, à Anduze dans le Gard, et à Beaucourt, près de Belfort.

Présidence internationale

(sp) M. Otto Schmidt, actuaire, a été appelé à la présidence du Congrès international de la mutualité qui vient de se réunir à Zurich.

BEVAIX

Distinction

M. Gustave Despland-Cottier, orthopédiste, a obtenu le classement du « Grand prix » à l'exposition internationale de la chaussure sur mesure et orthopédique qui a eu lieu en septembre dernier à Zurich.

PESEUX

Dans nos forêts

(c) Samedi après-midi, le Conseil communal, entouré de l'inspecteur des forêts du 2me arrondissement, M. Kollros, du garde forestier et des bûcherons de la commune, a procédé à l'inauguration du « blockhaus » construit récemment à proximité de la carrière Rossi, et destiné à servir d'abri au personnel communal appelé à travailler dans les forêts, à quelque 3 kilomètres au nord-est du village.

Fort pratiquement conçue d'après des plans d'un jeune et talentueux architecte de la localité, M. Jean-Louis Arrigo, cette maisonnette est construite entièrement en rondins de nos forêts. Il ne fallut pas moins de 17 mètres cubes de bois pour mener à bien cette tâche sous la conduite de M. P. Calame, de Corcelles.

Nos forestiers et bûcherons pourront ainsi prendre confortablement leurs repas lors de leurs pénibles travaux, en évitant ainsi une trop longue perte de temps jusqu'à leur domicile, et tout en bénéficiant d'un minimum de confort (potager à bois, éclairage aux bougies, table et bancs rustiques, local pour remiser les outils).

L'inauguration en elle-même fut faite très simplement ; elle permit néanmoins au très actif directeur de nos forêts, M. Constant Dubey, de saluer ses collègues de l'exécutif, l'inspecteur de forêts Kollros, et quelques invités dont M. Olivier Béguin, ancien garde forestier.

M. Jean DuBois, président de commune, se plut à féliciter les initiateurs de cette bâtisse dont le projet de construction fut déjà caressé en 1911. Il fallait un homme énergique comme M. C. Dubey pour mener à bien cette tâche et ce dernier est également félicité par l'inspecteur d'arrondissement pour la belle conscience qu'il apporte dans l'accomplissement de son mandat.

Un vin d'honneur fut ensuite servi. Grâce à de larges avant-toits, les personnes qui pourraient être surprises par l'intempérie lors de promenades en forêt, trouveront là un abri qui sera appelé à rendre de nombreux services.

Rédacteur responsable : R. Braichet

Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Un départ regretté

(c) M. Arthur Grobéty, commis de gare de première classe à Travers, vient d'être nommé receveur aux voyageurs de première classe à Morges.

Ce n'est pas sans regret qu'on verra partir ce fonctionnaire capable, consciencieux et affable. Il fit partie, pendant plusieurs années, du bureau de la commission scolaire où il se fit apprécier comme secrétaire.

FLEURIER

Vingt-cinq ans de bienfaisante et charitable activité

(c) Il y a vingt-cinq ans que sœur Louise, en qualité de sœur visitante, exerce sa bienfaisante et charitable activité dans notre village et dans les localités avoisinantes.

La commission d'assistance a décidé de marquer ce jubilé par une petite cérémonie qui aura lieu dimanche.

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Fleurier se réunira mardi prochain. Il devra se prononcer sur l'emplacement de la future station de transformation du courant électrique dans le deuxième secteur, sur un nouveau règlement fixant l'heure d'ouverture et de fermeture des hôtels, cafés, restaurants, sur une proposition d'échange de terrain, et sur le projet d'aménagement de la future salle du Conseil général à l'hôtel de ville.

A LA FRONTIÈRE

PONTARLIER

Une douzaine d'agents veilleront dorénavant sur Pontarlier

Le principe en étant voté, Pontarlier devra, ces prochains mois, se contenter d'une simple police municipale d'un effectif d'une douzaine d'agents. La plupart des fonctionnaires de police d'Etat seront dirigés vers les grands centres pour y renforcer la police locale. Cette mutation apportera un gros changement dans la physionomie des rues, où la silhouette familière des policemen se fera rare.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 28 octobre. Température : Moyenne : 1,7 ; min. : —0,4; max. : 3,5. Baromètre : Moyenne : 716,4. Eau tombée : 0,1. Vent dominant : Direction : nord à est ; force : variable depuis 17 h. 30. Etat du ciel : Couvert. Le soleil perce par instants l'après-midi. Faibles chutes de neige intermittentes depuis 8 h. 15.

Observatoire de Neuchâtel. — 29 octobre. Température : Moyenne : 1,9 ; min. : —1,9; max. : 7,0. Baromètre : Moyenne : 717,9. Vent dominant : Direction : est-nord-est ; force : modéré jusqu'à 17 h. Etat du ciel : Légèrement nuageux à clair.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

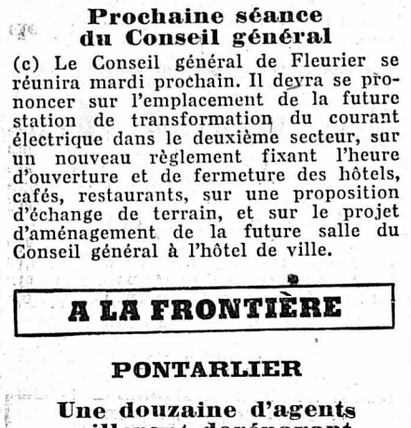

Niveau du lac du 27 octobre à 7 h. : 429,57
Niveau du lac du 28 octobre à 7 h. : 429,57
Niveau du lac du 29 octobre à 7 h. : 429,57

Prévisions du temps : Pour toute la Suisse : ciel variable. Temps partiellement ensoleillé mais froid. Sur le Plateau, faible gel nocturne. Dans l'est du pays, quelques chutes de neige éparses. Dans l'est, par contre, ciel assez dégagé.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Noces d'or

Entourés de leurs enfants et petits-enfants, M. et Mme Paul Gerber, domiciliés Promenade 6, ont célébré dimanche leurs noces d'or.

Les jubilaires, tous deux âgés de 77 ans, sont en excellente santé.

Collision entre deux cyclistes

(c) Samedi, à 18 h. 15, un cycliste qui descendait la rue du Dr Coullery est venu se jeter contre un passant poussant sa machine devant lui ; ce dernier, renversé sous la violence du choc, a été relevé blessé assez profondément à un bras et à la jambe droite.

Une automobile renversée à la Brûlée

(c) Samedi, à 18 h. 30, une automobile locloise occupée par deux personnes, arrivée vers le tournant de la Brûlée, gênée par le verglas de la route, pirouetta soudain sur place et se renversa sur le bord de la route. Le conducteur, qui souffre d'une commotion et de quelques blessures, a reçu les premiers soins au poste de police ; il a néanmoins pu regagner son domicile dans la soirée.

Un violent choc

(c) Samedi, à 23 heures, une auto transportant quatre membres d'une amicale de contemporains, par suite du mauvais état de la route, est venue se jeter contre un arbre, au-dessus du passage du Reymond. Les quatre occupants souffrent de blessures qu'on espère cependant sans gravité.

Une auto tombe dans le Doubs

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 3 heures, dans des circonstances encore mal définies, une voiture transportant trois passagers est tombée dans le Doubs, près du poste de douane de Biaufond. Par une chance extraordinaire, l'auto ne se retourna pas, ce qui sauva vraisemblablement la vie à ses occupants ; ceux-ci réussirent à se tirer de leur fâcheuse position après un bain glacé.

LE LOCLE

Floraisons tardives et vendanges

Les récoltes ont été, cette année, abondantes ; la floraison fut, elle aussi, généreuse. En dépit du gel qui a causé, ici et là, de nombreux dégâts, on nous signale, dans un jardin situé près du nouveau collège, la troisième floraison de pavots du Japon. Un record ?

Un horloger du Locle, qui entretient amoureusement une treille depuis cinq ou six ans, a fait vendredi ses vendanges. L'unique plant de vigne a produit cette année une quarantaine de grappes, toutes plus belles les unes que les autres, soit en tout une bonne dizaine de kilos. A 950 mètres d'altitude...

VAL-DE-RUZ

Avec nos chasseurs

(c) Jusqu'à présent, nos chasseurs ont déjà tiré 117 chevreuils, sur tout le territoire du Val-de-Ruz. Voilà qui, sans conteste, constitue déjà un beau tableau de chasse.

CERNIER

Assemblée d'Eglise

(c) Sous la présidence de M. Emile Scherler, l'assemblée d'Eglise s'est tenue dimanche matin à l'issue du culte dominical. A cette occasion, MM. Eric Sermet, mécanicien, et Charles Guyot, instituteur, ont été nommés anciens d'église. D'autre part, M. Alfred Vuille a été désigné comme délégué au Synode.

LES HAUTS-GENEVEYS

Un nouveau conseiller général

A la suite de la démission de M. Louis Vuille, l'Entente communale a présenté la candidature de M. Jean-Maurice Bron. Ce dernier a été élu tacitement membre du Conseil général.

5 12 26 **5 12 26**

c'est le numéro que vous devez appeler pour faire insérer une petite annonce dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Les parents et amis d'« oncle Eugène » sont informés du décès de

Monsieur

Paul-Eugène JEAN-RICHARD

survenu à Perreux, le 28 octobre 1950, à l'âge de 82 ans.

Jean III, 16.

Culte à la chapelle de Perreux, lundi 30 octobre, à 14 h. 30.

Au nom de la famille :
Anna Richard.

A la voix du Fils de Dieu, tous ceux qui dorment dans les sépulcres se lèveront et en sortiront.

Monsieur Henri Jeanmaire, à Boudevilliers ;
Monsieur et Madame Félix Rollier et leurs enfants, à la Neuveville ;
Monsieur et Madame Ernest Hämmerly et famille, à Berne ;
Madame et Monsieur Jean Bachmann, à Boudevilliers ;
Monsieur et Madame Georges Tissot, à Zurich ;
Madame et Monsieur Ulysse Delaporte et leurs enfants, à Genève ;
Monsieur et Madame Ernest Hessberger et leur enfant, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Paul Veuve et leurs enfants, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Frédéric Steimer et leur enfant, à Morges,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère épouse, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame Gilberte JEANMAIRE
née ROLLIER

qui s'est endormie dans sa 48me année, après une douloureuse maladie.

L'ensevelissement aura lieu mardi 31 octobre, aux Brenets.

Domicile mortuaire : Hôpital de Landeyeux, où un culte sera célébré mardi, à 14 heures, pour la famille.

Repose en paix.

Aujourd'hui, je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme j'ai été connu.
Maintenant donc ces trois choses demeurent : la Foi, l'Espérance, la Charité ; mais la plus grande de ces choses, c'est la Charité.

I Corinthiens, 12, 13.

Désormais, ils ne virent plus que Christ seul.

Marc IX, v. 8.

Madame Alfred Rosset, à Hauterive ;
Monsieur Alfred Rosset, à Paris ;
Monsieur et Madame Paul Rosset et leurs filles, Monique et Françoise, à Neuchâtel,
les familles parentes et alliées,
font part qu'il a plu à Dieu de reprendre à Lui leur cher époux, père et grand-père,

Monsieur Alfred ROSSET

pasteur de la paroisse de Saint-Blaise de 1898 à 1942

le samedi 28 octobre.

L'incinération, sans suite, aura lieu le 30 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire à 13 heures.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Saint-Blaise, le 31 octobre, à 13 heures.

Prière de ne pas faire de visites.
La famille ne portera pas le deuil.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Le collège d'Anciens a le chagrin d'informer les membres de la paroisse de Saint-Blaise du décès, survenu le 28 octobre, de

Monsieur Alfred ROSSET

qui fut pasteur à Saint-Blaise pendant quarante-quatre ans.

La cérémonie funèbre aura lieu lundi 30 octobre à 13 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Je sais en qui j'ai cru.
Mon âme bénit l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.

Madame Justin Savoie-Dupuis, à Trogen ;
Monsieur et Madame Charles Zisslin-Brunner, à Trogen ;
Monsieur et Madame Alfred Dupuis, à Orbe, leurs enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Marie Zisslin, à Genève ;
Monsieur et Madame Georges Zisslin-Feller et leur fille, à Genève,
ainsi que familles alliées,
ont la profonde douleur de faire part que Dieu a paisiblement rappelé à Lui, dans sa 83me année, leur chère et regrettée sœur, tante et grand-tante,

Mademoiselle Zélie DUPUIS

Trogen (Appenzell), le 28 octobre 1950.

L'incinération aura lieu a Saint-Gall, mardi 31 octobre, à 16 h. 15.

Selon le désir de la défunte, la famille ne portera pas le deuil.
Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

L'Eternel est mon berger.
Je ne manquerai de rien.

Madame et Monsieur Paul Bichsel-Sermet et leurs enfants, à Cernier ;
Madame et Monsieur Jean Nater-Sermet et leurs enfants, à Cortaillod ;
Monsieur et Madame Robert Sermet-Renevey et leurs enfants, à Môtiers ;
Madame et Monsieur Marcel Maurer-Sermet et leurs enfants, à Lausanne ;
Madame et Monsieur Maurice Perret-Sermet et leurs enfants, à Morges,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur bien-aimée maman, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente,

Madame

veuve Jeanne SERMET
née EVARD

que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui 28 octobre, à 15 heures, dans sa 75me année, après une longue maladie.

Cernier, le 28 octobre 1950.

Quand je marche dans la vallée de l'ombre de la mort, je ne crains aucun mal, car Tu es avec moi.

Ps. XXIII.

L'enterrement aura lieu à Cernier, mercredi 1er novembre, à 13 h. 30.
Culte de famille à 13 heures.

Domicile mortuaire : Cernier.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur John Morel ;
Monsieur et Madame Pierre de Rougemont et leurs fils Yves et Alain, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Raymond Clottu et leurs enfants Francis et Marie-José, à Berne ;
le docteur et Madame François Bocion, à Bienne, et leur fils Jean-Daniel, à Paris ;
Monsieur Fernand Morel, à Neuchâtel ;
Monsieur et Madame Hans Haemmerli-Briefer, à Lenzbourg ;
les familles Morel, Clottu et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, belle-sœur et parente,

Madame

John MOREL-CLOTTU
née Marthe BRIEFER

que Dieu a reprise à Lui subitement aujourd'hui.

Neuchâtel, le 28 octobre 1950.
(rue Louis-Favre 4)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu mardi 31 octobre.

Culte au crématoire à 13 heures.

Domicile mortuaire : Hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Fritz Schaer-Spreng, Spiegel-Berne,
ont le chagrin d'informer leurs familles parentes et alliées, les amis et connaissances du décès de

Madame Pauline REICHEN
née SPRENG

leur tante, sœur et parente, que Dieu a reprise à Lui le 27 octobre 1950, dans sa 69me année, après quelques semaines de grandes souffrances.

L'Eternel a entendu ma voix.

L'incinération aura lieu lundi 30 octobre, à 14 heures, au crématoire de Neuchâtel.

Culte au temple d'Auvernier à 13 h.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part